

**La sécurisation de l'immigration
aux États-Unis : les présidences de
Bill Clinton et George W. Bush**

Alexandre Miron

Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité
Université du Québec à Montréal / Concordia University
Série Mémoires – 10 Février 2012

Alexandre Miron détient une maîtrise en science politique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2012
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 978-2-922014-45-7
Mise en page : CEPES
Imprimé à Montréal (QC) Canada

Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité

Département de science politique
Université du Québec à Montréal (UQAM)
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (QC) Canada
H3C 3P8

www.cepes.uqam.ca
cepes@uqam.ca

REMERCIEMENTS

Je voudrais remercier mon directeur, Stéphane Roussel, pour sa direction et ses conseils tout au long de la préparation et de la rédaction de ce travail qui marque la fin d'une étape importante, soit mes études. J'aimerais aussi remercier ma fiancée, Catherine Pouliot, pour son appui inconditionnel et pour avoir cru en moi pendant tout ce temps. Enfin, un remerciement spécial à ma mère pour m'avoir donné le rêve d'aller à l'université.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	viii
LISTE DES ACRONYMES	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1	
ÉTAT DE LA QUESTION.....	7
1.1 Théories des relations internationales	8
1.1.1 Le marxisme.....	8
1.1.2 Le réalisme.....	10
1.1.3 Le libéralisme	13
1.1.4 Contribution des théories des relations internationales.....	16
1.2 Analyse des politiques publiques	17
1.2.1 L'approche de l'identité nationale.....	17
1.2.2 L'approche des groupes d'intérêt et des politiques partisans.....	18
1.2.3 Les approches institutionnelles et bureaucratiques	20
1.2.4 Contribution des politiques publiques	21
1.3 La théorie de la sécurisation.....	22
1.3.1 La sécurité.....	22
1.3.2 De la politisation à la sécurisation.....	24
1.3.3 La sécurisation	26

1.3.4 La sécurisation de l'immigration : le secteur sociétal (la communauté).....	28
1.3.5 La sécurisation de l'immigration : le secteur politique (l'État)	30
1.4 L'immigration comme menace pour l'État.....	32
1.4.1 Le terrorisme	32
1.4.2 Les autres menaces pour l'État.....	34
CHAPITRE 2	
MISE EN CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE.....	39
2.1 Mise en contexte	39
2.2 Méthodologie	44
CHAPITRE 3	
RÉSULTATS ET ANALYSE	49
3.1 Le processus de sécurisation.....	50
3.1.1 Le président George W. Bush – 2003 à 2007	50
3.1.2 Les années 2003-2004	50
3.1.3 Les années 2005-2007	52
3.1.4 L'Arizona.....	58
3.1.5 Le Texas	60
3.1.6 Le Nouveau-Mexique.....	63
3.1.7 La Californie	65
3.2 La source de la sécurisation.....	69
3.2.1 Le président Bill Clinton	69
3.2.2 Le président Bush – avant le 11 septembre 2001	73

3.3 Quelques conséquences de la sécurisation de l'immigration.....	75
3.4 Remise en question des mesures proposées pour contrer l'immigration illégale.....	77
3.5 D'autres solutions sont possibles.....	79
CONCLUSION	81
BIBLIOGRAPHIE	86
ANNEXE 1	
RÉFÉRENCES	96

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
Tableau 1 : Opérations de contrôle de la frontière lancées au Texas entre 2004 et 2007	62

LISTE DES ACRONYMES

ALÉNA	Accord de libre-échange nord-américain
EEVS	Employment Eligibility Verification System
INS	Immigration and Naturalization Service
IRCA	Immigration Reform and Control Act
LAW	Programme Legally Authorized Worker
SAW	Programme Special Agricultural Worker
USCIS	US Citizenship and Immigration Services

RÉSUMÉ

Les attentats du 11 septembre 2001 ont mené à une réorganisation du domaine de la sécurité aux États-Unis. L'accès au territoire a alors été restreint et sécurisé. Le discours au sujet de l'immigration a aussi été touché par ces événements, mais dans quelles mesures, et pour quelles raisons ? Par l'analyse des discours du Président Bush et de certains gouverneurs d'États américains entre 2003 et 2007 à travers la théorie de la sécurisation de l'École de Copenhague, l'auteur veut démontrer que l'immigration a été sécurisée, mais que le terrorisme n'est pas la cause principale de cette situation. De surcroît, en révisant les discours de Clinton (1992 à 2001) et Bush (2001 pré-11 septembre), il devient évident que l'immigration était déjà en processus de sécurisation dans le discours présidentiel durant les années 1990 et début 2000, et que les attentats n'ont fait qu'accélérer la tendance établie. L'auteur croit que les causes exactes de la sécurisation de l'immigration aux États-Unis sont l'immigration irrégulière, la criminalité et l'afflux de travailleurs irréguliers du Mexique. Après avoir visité quelques thèmes importants concernant l'immigration et son contrôle (souveraineté étatique, conséquences de la sécurisation, etc.), l'auteur signale l'échec annoncé des politiques restrictives dans ce domaine. Enfin, des pistes de solution sont proposées afin de mieux contrer le phénomène de l'immigration irrégulière qui semble être le point central vers lequel les politiques gouvernementales sont dirigées.

Mots clés : immigration, terrorisme, sécurisation, politiques migratoires, immigration irrégulière, criminalité.

INTRODUCTION

Mais la tâche d'un État normal est avant tout de réaliser une pacification complète à l'intérieur des limites de l'État et de son territoire, à faire régner « la tranquillité, la sécurité et l'ordre » et à créer de cette façon la situation *normale*, qui est la condition nécessaire pour que les normes du droit soient reconnues, étant donné que toute norme présuppose une situation normale et qu'il n'est pas de norme qui puisse faire autorité dans une situation anormale par rapport à elle.

Carl Schmitt (1992)

The primary problem, therefore, is ideological or discursive in that the securitization of migrants derives from the language itself and from the different capacities of various actors to engage in speech acts.

Didier Bigo (2002)

Le manque de main-d'œuvre dans les sociétés occidentales, causé par le vieillissement de la population et un taux de natalité faible, crée le besoin d'ouvrir les frontières pour accueillir davantage de nouveaux arrivants. Bien que plusieurs dirigeants ou partis de droite réclament la fermeture des frontières nord-américaines à l'immigration de masse, il est évident que le besoin est réellement présent et pressant. La plus grande partie des baby-boomers quittera le marché du travail d'ici quelques années et la croissance économique requiert plus de travailleurs que la natalité actuelle ne peut en fournir. L'immigration est donc un enjeu majeur, tout comme les questions de citoyenneté et de multiculturalisme. En effet, les barrières à l'acquisition de la citoyenneté

peuvent constituer des obstacles majeurs à l'accès aux droits et aux privilèges accompagnant la pleine participation à une société. En limitant l'accès à ce privilège, l'État peut garder les travailleurs dans le domaine de l'économie seulement, sans lui accorder le droit de vote ou d'avantages sociaux. L'État exerce aussi un certain pouvoir sur ces immigrants, car il a un pouvoir de déportation envers ces individus, ce qu'il n'a pas avec tout autre citoyen (Baubock, 1992 ; Kofman, 2005 ; Zolberg, 1981).

Cependant, les États voudraient que les mouvements migratoires s'inscrivent dans le cadre régulier de leur législation. Donc, ils veulent garder le privilège de choisir les individus qu'ils accueilleront. La majorité des auteurs voient le droit de l'État à refuser ou accepter les étrangers sur son territoire comme le « bastion de la souveraineté étatique » (Brubaker, 1992 ; Leitner, 1995 ; Zolberg, 1981 ; Haus, 1995 ; Joppke 1998). Ainsi, l'État possède l'autorité de restreindre l'entrée sur son territoire en vertu de sa souveraineté. Le choix des résidents étrangers permet à l'État de préserver son intégrité territoriale et culturelle face aux autres États. Ainsi, la légitimité de l'État ne peut être préservée si ce droit de contrôle lui est refusé. Haus parle du droit de contrôle comme de l'essence de la souveraineté (Haus, 1995), alors que Simmons et Keohane expliquent que la formulation des politiques d'immigration par l'État constitue une responsabilité constitutionnelle légitime. Ils mentionnent aussi que l'État est puissant, mais constamment en quête de légitimité, et que le contrôle qu'il maintient sur la formulation des politiques d'immigration lui sert à la maintenir (Simmons and Keohane, 1992). Les États possèdent donc le droit de restreindre l'entrée sur leur territoire en vertu de leur souveraineté. Ainsi, dans un système anarchique où aucune autorité supérieure ne vient dicter le comportement des États, ces derniers entendent conserver ce droit unique à leurs yeux. Par conséquent, le problème ne se situe pas au niveau de

l'immigration légale, mais dans les flux migratoires irréguliers, incontrôlés ou souterrains, venant remettre en cause le pouvoir de l'État.

Avant les années 1990, dans de nombreux pays, l'immigration n'était considérée et traitée que comme un sujet de politique interne alors que les termes « politiques d'accueil et de quotas », « capacité d'intégration ou d'assimilation », « besoins de main-d'œuvre pour le marché intérieur du travail », « aide aux nouveaux arrivants », etc. étaient mentionnés régulièrement (Cornelius, 1994; Rico in Mitchell, 1992). L'immigration constituait donc un domaine privé où l'État agissait dans sa propre cours, selon ses propres intérêts. Ainsi, un État pouvait jouer sur son identité en tant que pays d'immigration ou non pour justifier ses politiques. La plupart des auteurs s'entendent pour dire que si une nation s'identifie comme pays d'immigration (les États-Unis, le Canada et l'Australie par exemple), ses politiques seront plus ouvertes, malgré le fait que cette dichotomie a tendance à changer. Au contraire, les pays ne s'identifiant pas comme nations d'immigrants (certains États européens) sont plus réticents à libéraliser leurs politiques. Les auteurs font référence au « self-understanding » ou « self-definition », qui leur permet de justifier aux yeux de la population des politiques expansionnistes (politiques d'ouverture aux immigrants) ou fermées (Brubaker, 1992 ; Freeman, 1995 ; Kurthen, 1995 ; Leitner, 1995 ; Joppke, 1998). La manière dont l'État ou la nation se perçoit se trouve en lien avec la manière dont il construira ses intérêts, et du même coup, sa politique d'immigration.

Pendant la Guerre froide, les États-Unis et l'URSS acceptaient des immigrants en tant que réfugiés politiques afin de discréditer l'autre camp (Whitaker, 1987 ; Zolberg, 1989 ; Mitchell, 1992). Les États-Unis refusaient systématiquement un immigrant possédant une allégeance communiste et questionnaient rigoureusement ceux qui prônaient des idées de gauche. Par

contre, les personnes qui voulaient fuir l'oppression du régime communiste étaient accueillies à bras ouverts par les démocraties libérales capitalistes. Dans le même sens, ces pays ont voulu restreindre la liberté de mouvement de leurs citoyens communistes en leur refusant un passeport, par exemple (Whitaker, 1987). La Guerre froide constituait alors une barrière à l'immigration entre les deux camps, et les années 1990 ont marqué une augmentation subséquente de la mobilité internationale (Kofman, 2005: 459).

Présentement, la mondialisation remet en jeu le pouvoir et l'autonomie de l'État face aux divers flux, mais elle contribue aussi à augmenter les migrations internationales (Hollifield, 1992 ; Castles, 1998 ; Parker, 2005 ; Weiner, 1995). La mondialisation semble donc stimuler l'immigration, que ce soit avec l'amélioration des communications internationales ou l'intensification des échanges. La libre-circulation des biens et des capitaux entraînera inévitablement des flux migratoires importants que les États tenteront de contrôler. Alors que les politiques étatiques en la matière ne sont pas nécessairement plus ouvertes, l'immigration irrégulière est en hausse. Ainsi :

L'analyse des migrations irrégulières est aussi entravée par l'insuffisance de données exactes, ce qui rend difficile l'observation de tendances ou la comparaison de l'étendue du phénomène dans différentes parties du monde. Cependant, il existe un large consensus sur le fait que, si le nombre de migrants internationaux a augmenté, l'échelle globale de la migration irrégulière a également augmenté (Commission mondiale sur les migrations internationales, 2005 :35).

En 2005, on estime le nombre d'immigrants internationaux à 200 millions. Ce nombre serait le double d'il y a 25 ans (Commission mondiale sur les migrations internationales, 2005). Ces phénomènes grandissants pourraient laisser croire à l'État qu'il perd lentement le contrôle de ses frontières. Cette nouvelle « menace à la sécurité nationale » de l'État a contribué à placer l'immigration au sein des « high politics » et de la sphère des relations internationales (Durand *et al*, 1999 ; Pickering, 2004).

Devant le défi que pose l'immigration irrégulière à l'État et à sa souveraineté, des mesures drastiques ont été élaborées pour contrer ce phénomène. Par leurs discours et leurs politiques migratoires, les dirigeants étatiques ont placé l'immigration dans le domaine de la sécurité. La sécurisation de l'immigration est donc le point qui m'intéresse plus particulièrement. La sécurisation d'un objet par un gouvernement implique de le retirer du débat public car il menace la sécurité nationale, ou implique des effets potentiellement dangereux pour l'État ou la société civile. En agissant ainsi, l'État a plus de latitude pour prendre des décisions et appliquer des politiques plus restrictives, souvent après peu de débat, sous l'œil approbateur du public. Il obtient donc une liberté presque sans limite dans le domaine (Kofman, 2005: 459). Ceci lui permet d'utiliser des mesures spéciales et de faire voter des lois pouvant remettre en question les droits et libertés de la population.

L'immigration semble être devenue un sujet sécurisé aux États-Unis et plusieurs causes pourraient être évoquées pour expliquer la raison de cette situation. Plusieurs auteurs expliquent que les attentats du 11 septembre 2001 ont provoqué une crainte poussée du terrorisme, menant à la sécurisation et aux restrictions relatives à l'immigration (Meyers et O'Neill, juin-juillet 2004 ; Mitchell, 2002 ; Documents, 2004 ; Darder, 2007 ; Tumlin, 2004 ; Faist, 2002). Cependant, je suis d'avis que l'État américain a construit l'immigration comme sujet de sécurité vers la fin de la Guerre froide (Durand et *al*, 1999), et ce, pour tenter de contrôler un phénomène de plus en plus diffus; quant au renforcement des politiques et au durcissement du discours sur le sujet après les attentats du 11 septembre 2001, ils ne sont que la continuité d'un processus déjà entamé auparavant. Au plus fort de la Guerre froide, le contexte mondial permettait aux États-Unis de baser leurs politiques d'immigration sur l'idéologie et de les justifier par cette lutte contre un ennemi défini, alors que le déclin de l'URSS les

a poussés à redéfinir leur relation avec cet enjeu primordial. Certes, le lien entre le terrorisme et l'immigration peut être tracé au cours de la frénésie suivant les attaques terroristes, mais le lien causal n'est pas aussi simple que le 11 septembre 2001.

Dans ce mémoire, je dresserai un état de la question de l'immigration à travers six théories tirées de la typologie d'Eytan Meyers (Meyers, 2000), pour ensuite utiliser la théorie de la sécurisation de l'École de Copenhague. Par la suite, je critiquerai la manière dont l'École de Copenhague classe l'immigration (affectant principalement le secteur sociétal). Je tenterai finalement de démontrer que la sécurisation de l'immigration ne tire pas son origine de la peur du terrorisme et des attentats du 11 septembre. Pour y parvenir, je vais analyser les discours, les communiqués de presses, les positions officielles sur le sujet depuis 2003, d'acteurs politiques susceptibles d'influencer l'opinion publique et de procéder à sa sécurisation (les acteurs ayant cette opportunité sont : le Président Bush et certains gouverneurs d'États quotidiennement aux prises avec la réalité de l'immigration). J'examinerai aussi les discours des présidents Clinton et Bush (avant les attentats) de manière à démontrer que le discours relatif à l'immigration s'est durci (un processus de sécurisation) bien avant 2001.

Pour mon analyse, je rechercherai les mots clés concernant la sécurisation de l'immigration. D'abord, je ciblerai les objets à défendre contre la menace, comme l'*État*, la *souveraineté*, le *territoire*, la *population*, la *nation*, etc. Ensuite, je noterai des mots faisant appel à des menaces reliés à l'immigration, soit le *terrorisme*, l'*immigration irrégulière*, la *criminalité*, les *trafiquants*, etc. Les moyens proposés afin de venir contrer la menace seront alors analysés. Enfin, mon travail d'analyse consistera à évaluer le lien existant entre l'immigration et le terrorisme.

CHAPITRE 1 : ÉTAT DE LA QUESTION

Independently of other conditions, it is state actions with respect to these borders that determine whether any international migration will take place at all (...)

Aristide Zolberg (1989)

Pour comprendre pourquoi les politiques d'immigration aux États-Unis sont plus restrictives depuis la fin de la Guerre froide et que l'enjeu fait maintenant partie du domaine de la sécurité, un recensement des théories traitant de l'immigration a dû être accompli. D'abord, leur présentation complète sera faite. Ensuite, je questionnerai leur apport au domaine de la sécurité, et la possibilité de voir si elles peuvent être utiles pour expliquer le phénomène de la sécurisation de l'immigration. Les théories présentées ici seront de deux ordres, soit les théories des relations internationales s'intéressant aux politiques d'immigration (le marxisme, le réalisme et le libéralisme), et une analyse des politiques publiques (approche de l'identité nationale, approches des groupes d'intérêts et des politiques partisanes, approches institutionnelles et bureaucratiques). Leur classement est tiré de la typologie faite par Eytan Meyers (2000).

1.1 Théories des relations internationales

1.1.1 Le marxisme

La théorie marxiste situe l'immigration et ses politiques en lien direct avec le développement économiques des États capitalistes centraux. La plupart des auteurs s'accordent pour dire que l'immigration est un phénomène structurel, un processus nécessaire au développement du capitalisme avancé (Bovenkerk *et al*, 1990: 477-479; Castells, 1975: 39-44; Miles, 1982: 128,162; Petras, 1981: 45; Nikolinakos, 1975: 7). Ainsi, l'approvisionnement en main-d'œuvre peu qualifiée, à salaire inférieur à la population, à faible capacité d'organisation et facilement exploitable permet aux capitalistes de réduire tant les coûts de production que les bénéfices sociaux et de renforcer l'abus pour augmenter leur marge de profit. Le besoin de ce type de main-d'œuvre augmente avec la crise économique des années 1970, la décolonisation et la crise de l'accumulation (Bovenkerk *et al*, 1990: 477-479; Miles, 1982: 146l ; Nikolinakos, 1975: 6).

L'État devient donc un acteur important de ce mouvement de populations par ses politiques migratoires plus ouvertes envers la main-d'œuvre extérieure (Bovenkerk *et al*, 1990: 479). La vision marxiste va donc à l'encontre du libéralisme et croit que l'État est en parfait contrôle de la situation en matière d'immigration. Selon cette vision, le pouvoir de l'État pour réguler les actions des individus et des classes sociales a augmenté (Bovenkerk *et al*, 1991: 388). Avec ce pouvoir toujours plus grand, l'État peut choisir qui entrera sur son territoire et qui aura le droit d'appartenir à la communauté. L'État met donc en place des politiques discriminatoires pour l'accès aux ressources limitées qu'il possède et redistribue (ces ressources comprennent l'emploi, la protection sociale, le statut juridique, l'accès à la citoyenneté, etc.) (Bovenkerk *et al*, 1990: 482-483; Bovenkerk *et al*, 1991: 387). L'État a donc un rôle de gardien

(gatekeeper) de la nation et décide qui a le droit de faire partie de la collectivité et de profiter des avantages reliés à cette appartenance. Il crée donc des critères d'éligibilité arbitraires par des processus d'inclusion et d'exclusion (Bovenkerk *et al*, 1990: 484-486; Bovenkerk *et al*, 1991: 388). Ces caractéristiques qui forment l'identité nationale servent alors de base pour l'exécution de ces processus. Ces derniers sont la base de la formation des classes sociales et de la reproduction du mode de production capitaliste.

Ces pratiques de sélection pour savoir qui aura accès aux ressources limitées contrôlées par l'État engendrent le racisme (Bovenkerk *et al*, 1991: 382; Miles, 1982: 172-173; Castells, 1975: 60) ou la xénophobie (Thränhardt, 1995). L'État n'est pas l'acteur qui produit ce phénomène, mais il contribue à imposer un climat propice à son développement. Subséquemment, le racisme mène à la fragmentation de classe, qui est la formation d'une sous-classe à l'intérieur du prolétariat (Castells, 1975: 58-59; Miles, 1982: 158). Cette sous-classe résulte de la coïncidence de différentes positions dans les relations économiques, politiques et idéologiques à l'intérieur de relations de classes identifiées. Les immigrants occupent alors une place différente des autres travailleurs dans les relations de production (incluant une très grande vulnérabilité et un pouvoir restreint d'association), tout en étant circonscrits dans leur classe sociale, soit le prolétariat (Miles, 1982: 158-159). La classe capitaliste profite donc de ce phénomène pour exploiter davantage les travailleurs migrants en divisant la classe prolétaire et en créant une compétition malsaine en son sein.

Selon le marxisme, les États du centre sont en parfait contrôle des flux migratoires provenant des périphéries et semi-périphéries, car ce sont eux qui encouragent l'immigration pour servir les besoins structurels du capitalisme avancé, soit l'arrivée massive de main-d'œuvre peu qualifiée et facilement

exploitable. L'arrivée de cette sous-classe de population produit un effet bénéfique pour les capitalistes, soit faire pression vers le bas sur les salaires et accroître leurs profits. L'État contribue à accroître la classe prolétaire, et les immigrants qui font partie de cette sous-division de classe demandent des salaires inférieurs, tout en acceptant des conditions de travail et sociales moindres que les natifs, ce qui profite aux capitalistes. Les motivations économiques sont donc les éléments déterminants dans la formulation des politiques d'immigration. Les travailleurs migrants sont le fruit d'un mécanisme anticyclique introduit par les États capitalistes pour contrer la baisse tendancielle du taux de profit (Castells, 1975: 45-46). Enfin, la théorie marxiste prévoit que l'immigration internationale continuera à croître avec les années pour venir combler les besoins de la classe capitaliste (Meyers, 2000).

1.1.2 Le réalisme

Pour le réalisme, le domaine de l'immigration s'apparente aux autres domaines où l'État produit des politiques : le rôle de ce dernier, acteur central de l'analyse, est de protéger ses intérêts. Cependant, une partie importante de l'analyse faite par les auteurs de cette théorie traite du lien possible à établir entre les politiques d'immigration des États et leur politique étrangère. Certains expliquent qu'un lien déterminant existe entre la politique étrangère et les politiques d'immigration à un moment donné (Mitchell, 1989, 1992 ; Stepick in Mitchell, 1992 ; Schoultz in Mitchell, 1992), alors que d'autres relativisent ce lien, que ce soit par manque de preuve réelle ou parce que ces politiques seraient intimement influencées par des facteurs internes plutôt qu'externes (Rico in Mitchell, 1992 ; Teitelbaum, 1984 ; Weiner, 1995). Les politiques d'immigration des États seraient un outil de politique étrangère, soit pour aider un État allié ou pour déstabiliser un État ennemi. Un État acceptera l'immigration d'un allié pour l'aider à réduire ses tensions sociales ou limiter les tensions politiques afin d'éviter une révolution ou le renversement d'un régime allié (Mitchell, 1992:

23,90; Schoultz in Mitchell, 1992: 157-159). Il pourra aussi recevoir des opposants à des régimes ennemis pour embarrasser ou affaiblir le régime adverse, lui faire perdre sa crédibilité (comme c'était le cas du temps de la Guerre froide envers les pays communistes) ou lui appliquer une pression indésirable (Mitchell, 1992: 23; Weiner, 1995: 31, Dominiguez in Mitchell, 1992: 40; Teitelbaum, 1984: 439). Enfin, un État pourra libéraliser ses politiques envers un État faible pour le stabiliser politiquement (Mitchell, 1992: 23; Schoultz in Mitchell, 1992: 216). Par exemple, Mitchell note que durant les années 1960 à 1980, la politique d'immigration des États-Unis envers les régimes radicaux et hostiles de l'Amérique centrale (Cuba et Nicaragua) a été l'acceptation à grande échelle d'immigrants éduqués, politiquement conservateurs. Par contre, les politiques ont changé avec le temps, alors que les stratégies d'accueil pour déstabiliser ces régimes ont échoué, et les immigrants ont été plus nombreux et plus pauvres. Ce résultat a donc été à l'inverse de ce qui était attendu (Mitchell, 1992: 287).

Les politiques d'immigration peuvent aussi être utilisées par les États pour d'autres buts de politique étrangère. En effet, un État pourra envoyer une partie de sa population dans un autre État pour étendre son influence politique et culturelle, ou pour occuper un territoire disputé et le réclamer ensuite (Weiner, 1995: 32-33; Teitelbaum, 1984: 437). Ainsi, l'émigration n'est pas toujours négative pour un pays. Elle peut lui permettre de réduire ses tensions sociales et politiques, réduire son taux de chômage, étendre son influence sur la politique étrangère du pays d'accueil à son égard ou conserver les liens économiques les unissant, etc. (Weiner, 1985 ; 1992-1993). Par contre, l'avantage le plus important de l'émigration est sans contredit l'argent que les émigrants envoient directement à leurs familles grâce à leur emploi (Rico in Mitchell, 1992: 274; Weiner, 1995: 37-38; Teitelbaum, 1984: 447-448). L'émigration peut aussi servir d'outil de négociation, une monnaie d'échange ou

un bien transigeable (Rico in Mitchell, 1992: 270-271). Ainsi, un État pourrait encourager l'émigration de sa population vers un autre État ou relâcher ses contrôles frontaliers et négocier le retour des contrôles contre des avantages sur un autre enjeu. L'immigration devient alors une donnée importante dans les relations bilatérales (Teitelbaum, 1984: 435; Weiner, 1995: 130).

Enfin, la théorie réaliste discute du jeu des lobbys dans la formulation des politiques d'immigration des États. Ainsi, ces acteurs exercent une influence beaucoup plus grande sur le gouvernement que la population en général (Mitchell, 1992: 25). Un pays comme le Mexique pourrait utiliser ses émigrants ou ses diplomates pour faire pression sur le gouvernement américain afin que ce dernier libéralise ses politiques d'immigration contre son pays, à moins que cette pratique ne soit vue comme de l'ingérence (Rico in Mitchell, 1992: 256). Weiner croit qu'un État dont la population s'exile massivement s'expose à l'intervention d'un État qui en subit les conséquences, car il est alors perçu comme un État faible, incapable de contrôler sa population (Weiner, 1995: 14, 149).

1.1.3 Le libéralisme

La thèse centrale de la théorie libérale en ce qui a trait au domaine de l'immigration est que les États éprouvent plusieurs difficultés à contrôler les flux en raison du développement des droits individuels, à la suite de la Seconde Guerre mondiale. L'argumentation provient de la thèse de John Gerard Ruggie (Ruggie, 1982: 379-415) concernant le « libéralisme enchâssé » (embedded liberalism) (Hollifield, 1992: 576-579; Cornelius *et al*, 1994: 31). D'après lui, le libéralisme économique a été instauré après la guerre pour faciliter les échanges entre les nations et éviter un retour au protectionnisme d'antan, ce qui serait une des causes majeures de l'éclatement des conflits. Ce libéralisme a ensuite été « enchâssé » dans des institutions internationales comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) pour devenir un cadre institutionnalisé régissant les relations commerciales mondiales. Le développement de ce régime a aussi été basé sur le droit, tant pour les États que pour les individus. Les libéraux croient que la difficulté des États démocratiques à contrôler l'immigration découle du libéralisme enchâssé et du régime de droits qui forcent les gouvernements à accepter de plus en plus d'immigrants, que ce soit des réfugiés ou des membres de familles venant rejoindre leurs proches (Hollifield, 1992: 576-579; Cornelius *et al*, 1994: 8-10,31-32; Calavita in Cornelius *et al*, 1994: 322-324; Baubock, 1992: 1-2; Layton-Henry in Cornelius *et al*, 1994: 276; Griego in Cornelius *et al*, 1994). Les cours fédérales sont alors devenues des acteurs importants pour les réfugiés et les étrangers cherchant la protection, ce qui démontre que les droits des individus ont acquis une place de plus en plus importante et restreignent le pouvoir d'action de l'État (Hollifield, 1992). L'immigration révèle alors une contradiction entre le but économique principal de l'ordre d'après-guerre – la promotion des échanges – et la souveraineté et la citoyenneté nationale – le droit des États à choisir qui peut entrer sur son territoire. Cette situation amène alors Cornelius à affirmer qu'un contrôle effectif de l'immigration requiert une restriction des droits humains et civils pour les non-citoyens (Cornelius *et al*, 1994: 10).

Une solution proposée par les tenants de cette théorie est la citoyenneté mondiale, qui transcenderait toutes les autres citoyennetés et procurerait des droits équivalents à tous les êtres humains, quel que soit leur lieu de naissance ou leur appartenance territoriale (Baubock, 1992: 4; Castles, 1998: 184-185). En effet, Baubock conçoit la citoyenneté comme un ensemble de droits exercés par les individus qui détiennent ces droits, égaux pour chaque citoyen, et universellement distribués à l'intérieur d'une communauté politique et correspondant à un ensemble d'institutions les garantissant. Ainsi, si tous les êtres humains sont égaux, ils doivent recevoir les mêmes droits et jouir d'autorités les garantissant. Ils ont besoin de droits humains et non plus de droits nationaux (Castles, 1998: 184-185).

Un autre sujet souvent abordé par les théoriciens libéraux en regard de l'immigration est son lien avec la mondialisation. Quelques auteurs croient que la mondialisation a entraîné une hausse marquée de l'immigration (Hollifield, 1992: 590-591; Castles, 1998; Parker, 2005; Weiner, 1995), en raison du développement des technologies de communication, du développement des échanges et des différences de plus en plus marquées entre les pays riches et les pays pauvres en terme de salaires. Simmons souligne quant à lui la contradiction entre la demande de main-d'œuvre et la méfiance envers les étrangers causée par les changements culturels produits par l'immigration. Le dilemme est donc entre l'économique et le social: le besoin de travailleurs versus les pressions de la population. Des pressions contradictoires existent aussi pour les pays de départ: la perte de main-d'œuvre qualifiée face à l'envoi d'argent par les immigrants à leurs familles. Par contre, l'auteur croit que l'immigration n'a pas augmenté avec la mondialisation, alors que son principal impact a été de hausser le niveau d'instruction et de qualification que les pays d'accueil souhaitent

trouver chez les candidats qui viendront s'installer en leur territoire (Simmons, 2002).

Contrairement à d'autres domaines, l'immigration et son contrôle ne sont pas perçus comme un bien collectif au niveau mondial, et une réelle coopération entre les États se fait toujours attendre (Hollifield, 1992: 577-578). Les États en manque de main-d'œuvre n'ont aussi aucun avantage marqué à coopérer avec les pays de départ et reçoivent facilement et sans effort les immigrants qu'ils désirent.

L'approche libérale considère donc que l'État a perdu, d'une certaine manière, son pouvoir de contrôler ses frontières depuis que les droits humains sont respectés dans les pays occidentaux. Cette avancée accorde une chance aux plus démunis d'atteindre leur « paradis », soit un État démocratique pouvant leur fournir un emploi et une certaine qualité de vie. Les questions de citoyenneté sont aussi importantes pour les libéraux et l'élaboration d'une appartenance mondiale à l'humanité avec les droits s'y rattachant est une solution envisagée par certains auteurs. La mondialisation a aussi joué un rôle important pour l'immigration, selon plusieurs, en améliorant les technologies de communication et de transport et en augmentant le besoin de main-d'œuvre des pays industrialisés.

1.1.4 Contributions des théories des relations internationales

En ce qui a trait aux théories des relations internationales traitant de l'immigration, les approches marxistes et réalistes sont quelque peu limitées pour l'étude du sujet. Le marxisme restreint sa vision aux facteurs économiques de l'immigration, et n'engage pas de réel débat avec les autres théories à savoir comment l'État élabore ses politiques et sur quelles bases. L'approche se contente de spécifier que l'immigration et ses politiques sont inhérentes au capitalisme avancé et que l'État est directement responsable des mouvements de population, ce qui laisse peu de place à la volonté individuelle et aux autres déterminants possibles influençant les États.

La vision réaliste me semble aussi peu convaincante quant au lien entre les politiques migratoires et la politique étrangère. Les rapprochements sont intéressants, mais ils semblent plutôt circonstanciels et ponctuels, se rapportant à des périodes précises, sans généralisation possible. Un État en vient alors à accepter l'immigration d'un État allié pour l'aider, mais en fait de même pour un État hostile pour le déstabiliser. Donc, il acceptera l'immigration dans les deux cas. Une autre lacune de cette théorie est qu'elle n'implique pas les questions d'identité dans ses analyses, ni celles de la construction de la menace, points qui me semblent extrêmement utiles dans l'analyse des politiques migratoires.

Enfin, la théorie libérale semble davantage utile pour traiter des politiques d'immigration et du lien évident avec le régime des droits civils et politiques développé à la suite de la Seconde Guerre mondiale. De plus, cette approche s'intéresse davantage aux questions de citoyenneté qui me semblent extrêmement importantes dans la compréhension des mécanismes d'inclusion et d'exclusion utilisés par les États pour restreindre l'appartenance et la

participation à la société. Les liens établis avec la mondialisation ouvrent aussi une porte intéressante pour l'analyse du phénomène.

1.2 *Analyse des politiques publiques*

1.2.1 **L'approche de l'identité nationale**

Les auteurs utilisant l'approche de l'identité nationale croient que la question de l'identité de la nation est centrale dans l'élaboration des politiques d'immigration. Meyers explique que « the unique history of each country, its conceptions of citizenship and nationality, as well as debates over national identity and social conflicts within it, shape its immigration policies. » (Meyers, 2000: 1251). Si une nation s'identifie comme pays d'immigration (le Canada et l'Australie, par exemple), ses politiques risquent d'être plus ouvertes. Au contraire, les pays ne s'identifiant pas comme nations d'immigrants (certains États européens) auront tendance à être plus réticents à libéraliser leurs politiques. Les auteurs font référence au « self-understanding » ou « self-definition », qui leur permet de justifier aux yeux de la population des politiques expansionnistes (acceptation de plus d'immigrants) ou fermées (Brubaker, 1992 ; Freeman, 1995 ; Kurthen, 1995 ; Leitner, 1995). Freeman croit que le moment historique de la première vague migratoire importante est l'élément central dans la formation de l'identité de la nation. Le « nation-building » semble aussi être un moment historique important pour déterminer la relation d'une nation avec l'immigration (Brubaker, 1992 ; Hollifield, 1994 ; Kurthen, 1995 ; Joppke, 1998). Zolberg parle plutôt de la différence entre les sociétés hétérogènes (elles acceptent l'immigration plus facilement) et homogènes (elles sont plus fermées face à l'immigration). Brubaker observe une grande différence entre les nations observant le *jus sanguinis* (États concédant la citoyenneté aux personnes ayant un lien de sang avec un citoyen) et celles privilégiant le *jus soli* (États accordant la citoyenneté à toute personne étant née sur son territoire). La

manière dont l'État ou la nation se perçoit se trouve en lien direct de causalité avec la manière dont il/elle construira ses intérêts, et du même coup, sa politique d'immigration.

L'approche de l'identité nationale est donc historique. Elle observe les tendances dans l'histoire d'une nation en ce qui a trait à l'acceptation ou au rejet des immigrants et comment ces régularités influencent le comportement des États en regard des étrangers aujourd'hui. Un concept est central pour cette théorie, soit la formation de la nation. Des États ayant été bâtis par des vagues successives d'immigration (comme les États-Unis) seront vraisemblablement plus ouverts que les autres. On en vient alors à étudier la construction historique de la nation pour comprendre l'identité que l'État a acquise au fil du temps en regard de l'immigration et de ses répercussions sur les politiques présentes. Les facteurs internes sont alors privilégiés au détriment des facteurs externes. L'approche s'apparente aussi aux théories constructivistes et de sociologie historique. Des concepts tels l'identité, les idées, les intérêts, les perceptions et l'intersubjectivité font partie intégrante de cette théorie.

1.2.2 L'approche des groupes d'intérêts et des politiques partisanes

Les tenants de cette approche privilégient les facteurs sociétaux comme déterminants de la formulation des politiques d'immigration, soit les groupes d'intérêts, groupes de pression, etc. Les auteurs de cette théorie suggèrent que les différents mouvements non étatiques militant pour l'ouverture des frontières à l'immigration relèvent d'une organisation bien structurée et influencent de façon significative la formulation des politiques (Haus, 1995 ; Money, 1997 ; Joppke, 1998). Ces groupes sont représentés par les employeurs en manque de main-d'œuvre, les représentants des groupes ethniques et groupes de défense des droits civiques. Ces derniers comprennent aussi les groupes d'immigrants

déjà établis et militant pour les réunifications familiales. L'approche utilise les facteurs économiques et sociaux pour expliquer les décisions étatiques en matière d'immigration (Meyers, 2000).

L'approche des groupes d'intérêts et des politiques partisanes cherche donc à trouver quels groupes sont les plus influents au sein de la société en matière d'immigration et comment ils participent au débat public et à la formulation de ces politiques. L'État est alors un lieu neutre et les groupes organisés tentent de le persuader d'adopter des politiques les favorisant. Comme l'approche bureaucratique de Graham T. Allison, cette théorie croit que les formulations de politiques sont alors le résultat de négociations et de compromis entre les différents groupes d'intérêts, ou le reflet qu'un de ces acteurs a pris le contrôle de l'État (Allison, 1961). Certains auteurs (Freeman, 1995 ; Joppke, 1998) croient que les coûts de l'immigration sont diffus et que les bénéfices sont concentrés, ce qui produit une résistance très faible de la part de la population envers des politiques d'immigration libérales dans les démocraties occidentales, et un pouvoir d'autant plus grand pour les groupes d'intérêts fortement organisés et influents.

Par contre, Money oppose une vision différente par le fait qu'elle utilise la répartition géographique des immigrants pour démontrer que ces derniers se concentrent dans certains quartiers et entrent en compétition avec les natifs (emplois, services étatiques ou redistribution de la richesse). Ainsi, les « coûts » ne sont plus diffus mais concentrés dans certaines régions ou quartiers où la population se sent menacée par l'immigration, surtout en période de récession économique où les ressources se font plus rares. Les couches sociales habitant dans ces quartiers deviennent alors directement touchées par l'immigration et

s'organisent pour lutter contre ceux qu'ils perçoivent comme des « envahisseurs » (Money, 1997).

1.2.3 Les approches institutionnelles et bureaucratiques

Les approches institutionnelles et bureaucratiques placent l'État au centre des décisions concernant les politiques migratoires. Les auteurs considèrent que les groupes de pression alimentent la tenue de débats publics sur les questions migratoires, mais que c'est l'appareil étatique qui est au centre des prises de décision. Ainsi, la bureaucratie est à même de définir ses propres intérêts et de les défendre en produisant ses propres politiques (Simmons, 1992 ; Whitaker, 1987). Simmons décrit trois intérêts étatiques primordiaux, soit la sécurité économique, un agenda bureaucratique rationnel et une quête continue de légitimité. L'État formule alors ses politiques d'immigration pour exercer son pouvoir, accroître son contrôle et servir sa légitimité (Simmons, 1992).

Whitaker, dans son livre sur l'histoire cachée des politiques d'immigration canadiennes (Whitaker, 1987), montre comment la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) a bloqué de nombreuses demandes d'immigration en vertu de « risques pour la sécurité nationale », sans devoir spécifier les raisons des refus. Selon Whitaker, l'État canadien a utilisé la sécurité nationale comme prétexte pour camoufler ses activités ou ses politiques racistes et discriminatoires et refuser des gens qui ne posent pas de réels problèmes à la société d'accueil. Ainsi, en se soustrayant au regard critique du public, l'État sert ses propres intérêts et refuse de se laisser influencer par les groupes partisans voulant une ouverture des frontières en matière d'immigration. Dans ce sens, l'État demeure l'acteur central, légitime et hégémonique (Simmons, 1992). Le gouvernement et ses agences spécialisées dans la formulation des politiques migratoires jouent donc un rôle essentiel et ne sont que peu touchées par les pressions externes.

D'autres agences de sécurité ou policières peuvent également influencer la prise de décision concernant l'accès ou le refus au pays d'un ou de plusieurs individus considérés comme dangereux ou constituant une menace à la sécurité nationale.

1.2.4 Contributions des politiques publiques

Pour ce qui est des politiques publiques traitant de l'immigration (l'identité nationale, groupes d'intérêts et des politiques partisanes, bureaucratiques et institutionnelles), elles offrent des pistes de réflexion intéressantes lorsqu'il est question de déterminer quels acteurs sont les plus influents dans le processus. L'approche des groupes d'intérêts et des politiques partisanes met l'accent sur les groupes sociétaux et la place qu'ils occupent sur l'échiquier politique, alors que les visions bureaucratiques et institutionnelles vont directement à l'intérieur de l'État pour démontrer que les fonctionnaires et dirigeants contribuent à développer et formuler des intérêts propres à l'État, mais qu'ils sont peu influencés par l'extérieur. L'approche de l'identité nationale est aussi utile pour retrouver les origines lointaines des attitudes étatiques face à l'immigration. Par contre, je crains qu'elle puisse mal expliquer le changement des politiques d'immigration par un État. En ne se concentrant que sur les facteurs internes et historiques, cette approche néglige le contexte mondial en constante mutation et ses impacts potentiels sur la formulation des politiques d'immigration. Par exemple, même si un État possède une tradition d'ouverture en la matière, il pourrait changer ses pratiques devant une immigration massive et éventuellement déstabilisante provenant d'un de ses voisins.

En conclusion, les approches politiques et les théories des relations internationales traitant de l'immigration ne s'intéressent pas au problème de la sécurité dans les politiques d'immigration. La théorie réaliste peut sembler traiter du sujet lorsqu'elle fait le lien entre l'immigration et la politique

étrangère, mais ne traite pas de sécurité explicitement. L'approche bureaucratique utilisée par Whitaker mentionne que les décisions des dirigeants canadiens en matière d'immigration étaient justifiées par la sécurité nationale, et cette idée s'avère être une piste de réflexion intéressante. Par contre, l'approche en elle-même ne théorise pas le lien possible entre l'immigration et la sécurité. Enfin, aucune des six théories présentées ne traite explicitement d'immigration et de sécurité, et des raisons qui pourraient pousser les États à déplacer un tel enjeu du domaine des politiques internes vers la politique étrangère et de sécurité. Donc, afin de mieux comprendre les raisons poussant l'État à adopter des mesures drastiques dans le domaine de l'immigration, je me tournerai vers l'École de Copenhague et le concept de sécurisation. Je m'attarderai à la manière dont sont élaborées ces politiques (la sécurisation) et les raisons de ce traitement.

1.3 La théorie de la sécurisation

1.3.1 La sécurité

Pour les auteurs des théories critiques, la sécurité, étant considérée comme un acte de langage (*speech act*), ne peut être perçue comme une donnée objective, mais comme une construction, une pratique résultant d'un processus social. La sécurité fait référence à une relation avec d'autres sujets ou avec l'environnement. Un individu peut se sentir menacé par un autre individu ou par les conditions l'entourant, mais le processus ne peut être construit qu'en rapport à un autre objet. La sécurité est aussi une donnée subjective, un état perçu par un acteur qui peut facilement différer pour chacun. Ainsi, un individu pourrait se sentir menacé par un objet, alors qu'un autre pourrait se sentir en sécurité face à lui. L'étude de la sécurité porte donc sur trois grandes questions, soit a) ce qui

est à défendre, à protéger (le référent), b) la ou les menaces qui pèsent sur le référent, et c) les moyens entrepris pour régler le problème.

Traditionnellement, au niveau international, la sécurité est décrite en termes de survie et de relations avec les autres États. Le niveau de sécurité d'un État est perçu comme dépendant des menaces que posent les autres États à ses yeux et de ses vulnérabilités. Un problème de sécurité pose une menace existentielle à l'objet référent. La question de la sécurité a longtemps été réservée aux domaines militaires et territoriaux et ne visait que l'État. L'objet référent (à défendre) était l'État (comprenant aussi le gouvernement et la société), l'agent qui allait le défendre était l'État (son armée, ses services secrets, etc.) et les menaces étaient les autres États.

Cependant, l'École de Copenhague a élargi l'application du concept à d'autres secteurs (la sécurité sociétale, la sécurité économique et la sécurité environnementale) et à de nouveaux acteurs (la société, les firmes multinationales, etc.) (Buzan *et al*, 1998; Williams, 2003). Cet élargissement tire sa source dans le contexte des années 1970 et 1980, alors que les enjeux environnementaux et économiques ont pris plus d'importance au sein des relations internationales, et avec la hausse des inquiétudes concernant les enjeux identitaires et la criminalité transnationale durant les années 1990 (Buzan *et al*, 1998). Les auteurs de l'École de Copenhague ont alors voulu développer une approche qui implique les tenants des approches traditionalistes (considérant que la sécurité ne concerne que les enjeux militaires) et les « élargisseurs » (qui croient que les études de sécurité peuvent être élargies à d'autres domaines), en identifiant clairement ce qui différencie la sécurité et le processus de sécurisation. Par exemple, la sécurité sociétale fait référence à l'identité d'un groupe, menacée par des dynamiques aussi diverses que les flux culturels, l'intégration économique ou les mouvements

de population (Williams, 2003). Donc, c'est « la société plus que l'État qui est menacée. Dorénavant, ce seraient plutôt les peurs liées à l'insécurité, aux incivilités, à l'Autre, à l'immigration, à l'invasion, à la perte des valeurs culturelles et des styles de vie, etc., qui préoccuperaient les individus » (Ceyhan, 1998: 45).

L'École de Copenhague croit que ce qui rend les menaces à la sécurité (à la survie) si spéciales, c'est qu'elles permettent à l'État de justifier des mesures exceptionnelles pour contrer le danger. Ainsi :

The invocation of security has been the key to legitimizing the use of force, but more generally it has opened the way for the state to mobilize, or to take special powers, to handle existential threats. Traditionally, by saying "security", a state representative declares an emergency condition, thus claiming a right to use whatever means are necessary to block a threatening development (Buzan *et al*, 1998: 21).

Selon les auteurs de l'École de Copenhague, le fait d'utiliser le terme « sécurité » permet alors à l'État et à ses agents d'utiliser des moyens spéciaux et de mobiliser des ressources afin de sauvegarder l'entité. Le langage est ici présenté comme une force capable d'engendrer des situations aux conséquences très importantes. De la mobilisation de troupes à la déclaration de guerre, les moyens utilisés par l'État pour assurer sa survie sont larges et déterminants, dans le sens qu'ils sont assez puissants pour atteindre le but ultime de la préservation de la vie de l'État.

1.3.2 De la politisation à la sécurisation

Selon l'École de Copenhague, la sécurisation s'avère être « a more extreme version of politicization » (Buzan *et al*, 1998: 23). Chaque enjeu ou domaine quelconque se positionne sur un continuum allant de la non-politisation à la

sécurisation. Un sujet se trouvant à l'extrême de la non-politisation n'est pas régi par l'État et ne fait pas l'objet de décisions ou de débats publics. Par la suite, un enjeu peut devenir politisé quand il acquiert une plus grande importance aux yeux du public ou des dirigeants politiques. La population peut demander au gouvernement de se pencher sur cet enjeu qu'il croit mûr pour une législation ou pour des études en vue de recommandations. L'État peut aussi décider par lui-même qu'un sujet préoccupant ou d'actualité nécessite une attention plus particulière. L'enjeu en question est subséquemment pris en charge par l'État, fait partie des politiques publiques (législation) et requiert donc un investissement (budget) ou autres types de gouvernance. Par exemple, au Québec, les « accommodements raisonnables » sont passés de la non-politisation (chacun les gèrait comme bon lui semblait, avec une ligne plus ou moins directrice du gouvernement, même si parfois, ils étaient encadrés par la Cour suprême), à la politisation. Ainsi, à la suite d'événements présentés comme controversés par les médias, et de pressions de la part de communautés culturelles, le gouvernement a créé une commission d'enquête (Bouchard et Taylor, 2008).

À l'autre extrémité du spectre, la sécurisation est un enjeu politisé, et dont l'existence menace la survie de l'État. Cette situation nécessite alors une réponse immédiate par des mesures d'urgence afin d'empêcher que la situation devienne irréversible. Ce processus justifie ainsi l'utilisation de moyens extraordinaires, en dehors du champ de la politique et du débat public. La sécurisation constitue une intensification à l'extrême de la politisation mais, dans les sociétés démocratiques, elle est opposée à l'essence même de la démocratie, soit le pouvoir par le peuple.

1.3.3 La sécurisation

Pour les auteurs de l'École de Copenhague, pour être reconnu comme un enjeu sécuritaire, un domaine « have to be staged as existential threats to a referent object by a securitizing actor who thereby generates endorsement of emergency measures beyond rules that would otherwise bind. » (Buzan *et al*, 1998: 5). La plupart du temps, l'objet référent qui est menacé est l'État, mais comme il a été expliqué auparavant, l'École de Copenhague a élargi l'étendue des objets référents à d'autres types, comme la société. La sécurisation d'un enjeu revient à dire que ce domaine est plus prioritaire que les autres car il menace la survie du référent ; voilà pourquoi des mesures immédiates doivent être prises pour remédier au problème.

À l'instar de la sécurité qui fait référence à une relation avec une autre entité ou avec l'environnement, la sécurisation renvoie à la relation entre des agents qui sécurisent et la population qui accepte que l'objet soit sécurisé et que des mesures exceptionnelles soit prises ; ces derniers peuvent restreindre les droits et libertés des individus. Un enjeu est sécurisé seulement si l'auditoire l'accepte (Buzan *et al*, 1998). Il doit être reconnu comme menaçant et posant un défi existentiel à la survie de l'objet référent. La sécurisation est vue comme un processus intersubjectif, où la menace doit être reconnue et les moyens pour la contrer acceptés ; la relation entre l'agent de sécurisation et l'auditoire est donc un point crucial de l'étude. Par contre, le processus ne peut être entrepris avec succès par tous et chacun. Les agents qui réussiront une sécurisation seront habituellement des dirigeants politiques, des bureaucraties, un gouvernement, des lobbyistes, des groupes de pression, les experts du sujet en question, etc. Ils devront occuper une position de pouvoir et posséder une certaine autorité leur permettant de transmettre un message et convaincre un large public. De plus, ils doivent avoir la qualité de pouvoir définir la sécurité au sein d'une discipline largement et fortement structurée (Buzan *et al*, 1998). Bigo rappelle que « seuls

l'homme politique ou le général stratège ont en effet l'autorité pour transformer un discours ordinaire en discours d'autorité, en discours « sérieux » », même si « la frontière entre ceux qui décident, ceux qui utilisent et ceux qui parlent de l'emploi de la force devient plus poreuse » (Bigo, 1995: 15 ; voir aussi Bigo, 1998 sur le rôle des professionnels de gestion de la menace et des hommes politiques dans la sécurisation de l'immigration). Ainsi, la position de celui ou celle qui désigne un enjeu comme faisant partie du domaine de la sécurité par un discours est primordiale, car elle lui procure une légitimité qui fera la différence entre une large acceptation ou un refus de la reconnaissance du public.

La sécurisation d'un objet se déroule en trois étapes : la menace existentielle reconnue par l'auditoire, les actions d'urgence entreprises par l'État pour protéger le référent de l'extinction, et les effets que ces mesures peuvent avoir sur les relations entre les unités du système en violant les lois ou les règles préalablement établies. Ainsi, la sécurisation vient troubler un ordre où les acteurs se voient dépourvus devant un détournement de la régularité par la prise de mesures exceptionnelles et en dehors de la normalité, le tout justifié par une menace existentielle (Buzan *et al*, 1998). La sécurisation d'un objet s'accomplit par les actes de langage. Deux éléments sont alors nécessaires pour que cet acte soit effectif : que le langage (linguistique – grammatical) suive les règles de l'acte à l'interne (soit conforme aux normes et exigences du domaine), et que le contexte et la situation sociale soit adéquates (une personne étant reconnue comme ayant l'autorité de sécuriser, des circonstances appropriées et des procédures perçues comme étant justes) (Buzan *et al*, 1998).

Le travail de l'analyste de la sécurité et de la sécurisation est de tenter de comprendre « the processes of constructing a shared understanding of what is to be considered and collectively responded to as a threat » (Buzan *et al*, 1998: 26).

Il doit donc comprendre les processus intersubjectifs modulant la montée de l'enjeu dans le domaine sécuritaire par la reconnaissance par le public de sa priorité et des mesures exceptionnelles devant être prises à son sujet.

1.3.4 La sécurisation de l'immigration : le secteur sociétal (la communauté)

Toujours selon l'École de Copenhague, le secteur sociétal peut être menacé par trois types de variables, soit la compétition horizontale (une influence culturelle venant surclasser ou attaquer la culture présente), la compétition verticale (soit un projet d'intégration ou de sécession), et l'immigration. Ces situations viennent toucher directement l'identité de la communauté en la remettant en question ou en la menaçant de disparition ou d'assimilation. L'identité est perçue comme la conception propre que la communauté et ses individus s'accordent. C'est la manière dont les gens se voient, se reconnaissent et se perçoivent en tant que groupe, communauté ou entité. Elle est quelque chose de subjectif, un choix politique et personnel que chacun favorise en mettant l'accent sur un trait distinctif, un lien historique ou contemporain (Buzan *et al*, 1998: 120-121).

Les vulnérabilités des communautés en regard à leur identité dépendent de la construction cette dernière. Par exemple, une identité basée sur le séparatisme percevra comme une menace la tentative d'intégration de l'État dans un plus grand ensemble. Dans la même veine, un État dont l'identité est construite sur l'isolement et le recul verra la venue d'étrangers et peut-être même de changements comme menaçant son harmonie. Donc, les communautés perçoivent des insécurités lorsqu'elles définissent un objet ou une potentialité comme menaçant la survie de l'identité culturelle du groupe. La production de l'identité nationale, du groupe d'appartenance est souvent faite en réflexion avec l'étranger, contre ceux qui ne font pas partie de cette identité (Buzan *et al*, 1998).

Les menaces à l'identité nationale sont alors construites par la discrimination entre le « Nous » et le « Eux » (Schmitt, 1992 ; voir aussi Campbell, 1998). Selon Schmitt, la nature du politique est l'action de désigner l'ennemi de l'entité sociale ou de la nation. Et la présence même d'un ennemi signifie directement la possibilité d'une lutte. Lorsque le conflit devient extrême, l'État

Est le seul à pouvoir décider si l'altérité de l'étranger représente, dans le concret de tel cas de conflit, la négation de sa propre forme d'existence, et donc si les fins de la défense ou du combat sont de préserver le mode propre, conforme à son être, selon lequel il vit. (Schmitt, 1992: 65)

Des moyens extraordinaires peuvent alors être mobilisés afin de protéger cette identité ou ce mode de vie menacé, par l'ennemi.

Selon l'École de Copenhague, la manière dont l'immigration internationale peut affecter l'identité en la menaçant existentiellement est perçue de deux façons : soit un possible changement de la définition de soi (de la communauté), ou un changement physique dans la composition de la population (Buzan *et al*, 1998: 131). La documentation qui traite de la sécurisation de l'immigration propose certaines pistes de réflexion sur la possible menace à l'identité posée par l'immigration. Par exemple, Buonfino explique que :

It is the fear of losing one's identity (*identity* as a social construction: being this on the basis of overlapping and coexisting discourses such as political beliefs, nationality, economic situation, etc.) that makes people feel under threat (Buonfino, 2004: 39-40 ; voir aussi Karyotis et Patrikios, 2007 ; Roe, 2006).

Rudolph, pour sa part, ajoute que :

The most volatile threat to notions of stable identity comes with the movement of people. Social fears about a loss of national identity may be most acute in countries where identity is based on perceived familial or blood ties (ethnonationalism), but they are by no means limited to them (Rudolph, 2003a: 21).

Selon la théorie de la sécurisation, la manière dont les populations se perçoivent et se reconnaissent entre elles peut donc être menacé par la venue d'immigrants. L'identité commune d'un peuple permet une certaine cohésion et une stabilité qui permettent aux gens d'éprouver des sentiments d'appartenance et de développer un patriotisme national. L'arrivée d'immigrants aux cultures et croyances diverses peut engendrer une insécurité pour les natifs, qui craignent une modification de l'identité et de l'appartenance à la société. Cependant, les identités ne devraient pas être considérées comme immuables, mais plutôt en constante mutation (.

1.3.5 La sécurisation de l'immigration : le secteur politique (L'État)

L'approche de la sécurisation de Buzan *et al* n'établit pas de lien direct entre le secteur politique (l'État) et l'immigration. Selon cette approche, le secteur sociétal est celui qui s'avère être touché directement par le phénomène, alors que la sécurité politique concerne la stabilité organisationnelle de l'ordre social, dont l'essence s'avère la souveraineté étatique. L'approche considère que les menaces à la sécurité politique ne seront que non-militaires. En ce sens, ce qui peut être considéré comme dangereux pour la sécurité politique d'un État sont les menaces aux unités politiques autres que les États (organisations internationales, regroupements internationaux, etc.) et les menaces aux objets référents au niveau du système, comme la société internationale ou les règles et normes internationales (Buzan *et al*, 1998: 141). Toujours selon cette approche, les menaces politiques sont en lien avec la reconnaissance, le support ou la légitimité. Les menaces peuvent être internes : « the internal legitimacy of the political unit, which relates primarily to ideologies and other constitutive ideas

and issues defining the state » (Buzan *et al*, 1998: 144), ou externes, (la reconnaissance de l'État, sa légitimité externe ou idéologique).

L'État souverain, qui constitue la majorité du secteur politique, est l'objet à sécuriser. Ce dernier est composé des idées, de sa base physique (bâtiments représentant et incarnant sa représentation, comme le Parlement) et de ses institutions. La souveraineté étatique est ce qui définit un État en relations internationales. Ainsi, selon Buzan, les attaques à la souveraineté étatique sont les plus directes et les plus importantes. Elles menacent la survie de l'État ; même des attaques mineures à la souveraineté sont des menaces, parce que la souveraineté est un principe défini par le droit ultime à l'auto-gérance (Buzan *et al*, 1998: 150).

Pour l'approche de la sécurisation, l'immigration irrégulière n'est pas mentionnée directement comme menace à l'État. Cependant, il est possible de croire que certains domaines liés à l'immigration irrégulière peuvent constituer des menaces potentielles pour l'État, surtout en ce qui a trait à sa souveraineté sans oublier les menaces à l'ordre social ou le fardeau économique (en termes de redistribution des richesses ou de bienfaits de l'État providence) que pourrait constituer l'arrivée d'immigrants. La prochaine partie présentera comment l'immigration peut être dépeinte comme menace pour l'État dans la littérature.

1.4 L'immigration comme menace pour l'État

The issue in migration is, therefore, not whether people want to move; rather, it is whether states are willing to accept them.

Thomas Schindlmayer (2003)

Certains auteurs et dirigeants politiques posent le terrorisme comme la justification principale de la place de l'immigration dans le domaine de la sécurité. Cette partie servira à démontrer que d'autres motivations peuvent mener les dirigeants politiques à sécuriser l'immigration, malgré le fait que le terrorisme soit invoqué de manière aussi équivoque par certains. Ainsi, des perceptions de menaces à la souveraineté étatique, à la stabilité interne, à la balance politique, au système d'État providence, ou comme source potentielle de révolte ou de criminalité sont avancées par d'autres auteurs.

1.4.1 Le terrorisme

L'État est l'entité la plus importante pour les relations internationales et sera présenté, dans le cadre de ce mémoire, comme une entité unitaire visant à défendre sa survie et sa reproduction. Par contre, le contexte interne d'un État s'avérera extrêmement révélateur quand viendra le moment d'expliquer son comportement concernant l'immigration. En effet, cet enjeu a, jusqu'à tout récemment, été réservé à la politique interne des États. Il est ainsi difficile de tenter d'expliquer le comportement de l'État face à ce sujet sans tenir compte de l'aspect social.

Selon les auteurs et dirigeants politiques, l'immigration irrégulière est une menace directe à la souveraineté de l'État et à son pouvoir de déterminer qui sera accepté et qui sera refusé dans la communauté. Ainsi, les États élaborent des politiques migratoires très sophistiquées par lesquelles ils déterminent précisément quels types d'individus ils veulent accueillir et quels autres ils ne veulent aucunement voir entrer au pays.

La menace la plus souvent évoquée reliée à l'immigration par les auteurs est sans contredit le terrorisme, surtout depuis les événements du 11 septembre 2001 (Ibrahim, 2005 ; Widgren, 2007). Une attaque directe sur les symboles des puissances capitalistes, sur leurs systèmes de défense et leurs populations peut remettre sérieusement en doute la vision interventionniste des États occidentaux et le mode de production capitaliste. Certains auteurs voient ces attaques comme un échec des politiques migratoires (Collyer, 2006), malgré le fait que les 19 terroristes étaient des étrangers (Rudolph, 2003b: 603 ; Salter, 2004).

Certains auteurs croient en effet que l'immigration a été sécurisée à la suite des attentats et que le terrorisme est la raison première de cet état des choses (Tumlin, 2004). Il est par contre intéressant de constater que d'autres aspects du secteur politique pourraient expliquer la sécurisation de l'immigration, qui semble provenir de beaucoup plus loin dans le temps, soit depuis la fin de la Guerre froide. Les motivations des dirigeants pourraient alors relever d'autres facteurs qui seront présentés ici.

1.4.2 Les autres menaces pour l'État

D'autres auteurs perçoivent que les menaces de l'immigration pour l'État peuvent concerner tant la souveraineté de l'État que la stabilité interne de la société. D'abord, les migrations reliées à l'emploi se trouvent aujourd'hui au sommet de l'agenda politique de plusieurs pays, surtout occidentaux. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) estime qu'une large portion des immigrants est composée d'immigrants irréguliers ou clandestins (site OIM, 2008). Toujours selon l'OIM, trois facteurs contribuent à encourager la montée du nombre de migrations destinées à l'emploi dans le monde. Les pays industrialisés sont de plus en plus à la recherche de main-d'œuvre provenant d'ailleurs. Les pressions démographiques, le chômage et les crises dans les pays en développement poussent les populations à migrer. L'établissement de réseaux basés sur les liens familiaux, la culture et l'histoire entraîne plusieurs individus à migrer.

Un sujet récurrent dans les discours et la documentation sur l'immigration est la question de la souveraineté étatique (Cornelius et Salehyan, 2007 ; Dauvergne, 2004 ; Hollifield, 2004: 887 ; Bosnkiak, 1991: 742-746). L'État veut conserver son droit de décider qui peut entrer sur son territoire, malgré le fait que l'émigration soit un droit universellement reconnu (Schindlmayr, 2003 ; et voir John Torpey pour une explication de la construction étatique du monopole du mouvement des individus, 1998). Lorsque l'État perçoit qu'il perd le contrôle de ses frontières, il peut adopter des mesures extraordinaires. Alors que la mondialisation affaiblit le pouvoir des États sur la circulation des biens et des capitaux (même si ce sont les États mêmes qui l'ont décidé), l'immigration, habituellement exclue des négociations sur le libre-échange, est perçue comme un risque à la sécurité des frontières territoriales (Pickering, 2004).

Selon Dauvergne (2004: 588), la loi sur l'immigration est le dernier bastion de la souveraineté étatique dans un monde globalisé. L'État se doit de défendre et de contrôler son territoire, et le fait de réguler les mouvements de population lui permet de remplir cette fonction. Conséquemment, Dauvergne ajoute que « An absolute power over territory and people are both aspects of sovereignty and are necessarily intertwined » (2004: 595). La souveraineté étatique concerne le contrôle du territoire de l'État, mais aussi le contrôle de sa population. Les questions d'appartenance font donc surface ici, à savoir le pouvoir de l'État de décider qui peut ou ne peut pas faire partie de la nation et profiter des privilèges qui y sont rattachés. État, nation et territoire sont liés ensemble, mais il semblerait que l'État et la nation perdent de plus en plus leur lien historique, alors que les populations ne correspondent pas parfaitement à la construction étatique, regroupements parfois arbitraires faisant fi des divergences importantes entre groupes nationaux (Merle, 1996: 296-298). L'État perdrait donc lentement le contrôle de sa population.

Une nouvelle forme de souveraineté utilisée par les États apparaît alors afin de compenser leur perte de contrôle sur les mouvements de tous genres : des frontières flexibles et en expansion. Ainsi, selon Pickering (2004), une des causes de la sécurisation de l'immigration est le prolongement des frontières au-delà des limites physiques du pays. Quant à eux, Meyers et O'Neill (2004) proposent que ce type de contrôle soit intégré pour l'Amérique du Nord, soit un « single North American information space » pour une meilleure efficacité des ressources déployées. Certains auteurs croient aussi que les États-Unis utilisent le Mexique pour filtrer l'immigration d'Amérique centrale et du Sud et contenir les criminels, les trafiquants et les terroristes (Rigoni et Maria 1999, 2002 cité dans Ruiz, 2006).

Certains croient que l'arrivée massive d'immigrants dans un État peut modifier l'identité nationale, mais aussi causer de profondes transformations sociales. L'augmentation rapide des membres d'un groupe peut changer l'équilibre du pouvoir politique. Ces facteurs peuvent être problématiques, surtout s'ils se produisent rapidement à la suite de mouvements de population irréguliers, alors que « mass migration is the most viable means of initiating rapid demographic and social change that can in turn create perceptions of threat (...) » (Rudolph, 2003a: 21-22). Les gouvernements peuvent alors percevoir le changement social comme une menace et vouloir procéder à une meilleure intégration ou à une assimilation plus complète des étrangers. Par contre, cette réaction risque de confirmer l'idée voulant que les cultures et les modes de vie différents des immigrants puissent constituer des facteurs déstabilisants pour la société (Huysmans, 2000: 763-765).

Le pouvoir politique (intentions de vote) est un autre domaine pouvant toucher l'État et motiver la sécurisation de l'immigration (Lohrmann, 2000). En effet, la venue massive d'immigrants dans un comté peut faire changer les intentions de vote. Un autre élément est la composition de groupes de pression composés d'immigrants pouvant venir interférer dans le jeu politique en obtenant plus de pouvoir sur certains enjeux (voir Fuchs, 1990). Ainsi, « the perceived or actual position of minorities and migrants can become an important driver of political mobilization, which may be potentially destabilizing » (Sasse, 2005: 674). La position des groupes minoritaires et d'immigrants peut jouer un rôle déstabilisateur pour les partis politiques et l'État. La cohésion sociale peut aussi être déstabilisée par une immigration diversifiée, surtout si l'intégration se fait difficilement. L'intégration des immigrants touche aussi les questions de patriotisme :

Dorénavant l'expression de la loyauté envers la patrie semble constituer un élément important des critères de l'inclusion. (...) Ainsi la crainte d'un manquement de loyauté en termes de trahison s'accompagne-t-elle d'un renforcement des pressions de patriotisme et de la mise en place des techniques de mesure et des modalités de sanctions (Ceyhan, 2001: 118-119).

L'allégeance à la nation se trouve à être un facteur important de l'inclusion des individus dans la nation. Des immigrants suspectés de demeurer trop attachés à leur ancienne patrie et démontrant un patriotisme faible ou inexistant pourraient s'avérer des menaces à l'État. Ils peuvent alors être perçus comme des ennemis intérieurs, invisibles et qui s'infiltrent dans la société d'accueil pour « s'opposer à l'État et au corps social » (Ceyhan, 2001). Cette menace potentielle pourrait pousser l'État à vouloir accueillir davantage d'immigrants acceptant les valeurs de l'État d'accueil et désireuse de s'intégrer.

Les immigrants sont aussi perçus comme sources potentielles de révoltes, de soulèvements et de criminalité (Ibrahim, 2005). O'Neill croit aussi que les immigrants sont vus comme une menace à l'ordre public par le trafic humain, les vols et le terrorisme (O'Neill, 2006 ; Huysmans, 2000 ; Kofman, 2005, Lohrmann, 2000). Selon Adamson, les immigrants peuvent constituer des menaces à l'ordre social et exacerber les conditions menant à des conflits violents dans le système international de trois manières : en fournissant des ressources qui alimentent les conflits, en offrant des opportunités pour les réseaux du crime organisé, et en procurant des canaux pour le terrorisme (Adamson, 2006). Certains pourraient aussi percevoir les immigrants (réfugiés ou immigrants irréguliers) comme une source potentielle de criminalité.

Weiner croit que les immigrants peuvent menacer la redistribution de la richesse par l'État ou s'avérer être un poids économique et social (Weiner, 1995:

114-117). Ainsi, certains voient le gouvernement comme possédant des ressources limitées devant être partagées par des groupes sociétaux, obligeant la création d'un système d'inclusion et d'exclusion pour l'accès à ces ressources. L'arrivée d'immigrants peut alors changer les dynamiques en créant une compétition pour l'attribution de la richesse limitée, surtout en période de crise économique (Ibrahim, 2005: 170 ; Huysmans, 2000: 767 ; Razin et Sadka, 2001). Les immigrants sont alors perçus comme une menace au système de l'État providence (Huysmans, 2000: 769 ; Sasse, 2005).

Ainsi, au niveau politique, la menace la plus importante pour l'État est le terrorisme, mais d'autres justifications sont perceptibles dans les discours sécurisants de l'immigration et doivent être davantage considérés, comme la lutte contre la criminalité, la lutte contre les trafics de tous genres, la redistribution des richesses étatiques, la crainte du changement social et le contrôle des travailleurs sans-papiers. Elles constituent des motivations plus plausibles pour lesquelles l'État a sécurisé l'immigration, et ce, depuis la fin de la Guerre froide. Il est vrai que le terrorisme est un sujet grave et peut toucher des milliers de personnes. Cependant, le peu d'attentats perpétrés dans les pays occidentaux l'ont souvent été par des gens habitant au pays depuis fort longtemps, certains y étant même nés. Par exemple, les attentats de Londres en juillet 2005 ont été perpétrés par « des citoyens britanniques à part entière, issus de pays du nouveau Commonwealth, de confession musulmane et ayant toujours vécu au Royaume-Uni » (Papin, 2006). Ainsi, ma recherche aura pour objectif de démontrer que la sécurisation de l'immigration ne tient pas ses origines dans les attentats du 11 septembre 2001. Pour ce faire, j'analyserai les discours du président George W. Bush et de gouverneurs d'États limitrophes au Mexique, et ce, de 2003 à 2008.

CHAPITRE 2 : MISE EN CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE

Technically, anyone who is present in a nation state without either nationality or authorization under law is an illegal migrant. Many people around the world who have no legal migration status have overstayed tourist, student or work visas.

Catherine Dauvergne (2004)

2.1 Mise en contexte

L'essentiel de l'immigration aux États-Unis provient du Mexique (Hill et Wong, 2005: 1). Tout d'abord, il est important de faire un survol rapide des sujets pouvant éclairer la réflexion et comprendre le processus de construction des idées et des discours concernant l'immigration aux États-Unis.

Une base importante de la régulation de l'immigration a été la création du Programme Bracero en 1942. Le programme était un accord entre les gouvernements américains et mexicains et visait la venue aux États-Unis de travailleurs mexicains temporaires pour l'agriculture. Après 22 années d'importation de main-d'œuvre (environ 4,6 millions d'individus jusqu'en 1964), l'immigration était bien reçue pour combler les besoins de main-d'œuvre, surtout dans les secteurs agricoles. En 1964, le programme a pris fin, mais le besoin d'embauche de travailleurs mexicains a persisté (Durand *et al*, 1999 ; Singer et Massey, 1998).

À partir de 1965, plusieurs amendements au *U.S. Immigration and Nationality Act* pour restreindre l'immigration mexicaine sont votés (1965, 1976, 1978, 1980). Malgré ces restrictions, le nombre d'immigrants légaux passe 38 000 en 1965 à 67 000 en 1986. Pendant cette même période, l'immigration irrégulière est passée de 87 000 à 3,8 millions d'entrées par année (Durand *et al*, 1999). Au début des années 1970, le modèle de croissance d'après-guerre basé sur le marché interne est substitué par le commerce international. Le Mexique a alors développé une industrie près de la frontière américaine à la suite d'accords bilatéraux pour la création d'une zone spéciale d'échange entre les deux États. Les Mexicains importaient des produits américains non finis, pour les assembler et les réexporter aux États-Unis. De ces accords sont nées les *maquiladoras*, qui ont entraîné une croissance économique et démographique rapide près de la frontière. Le nouveau modèle d'exportation s'est ensuite étendu sous les présidents Miguel de la Madrid et Carlos Salinas de Gortari durant la décennie 1980 (Durand *et al*, 1999 ; Ruiz, 2006).

En 1986, une loi importante est venue changer le visage de l'immigration aux États-Unis, soit l'*Immigration Reform and Control Act* (IRCA). Elle présente quatre grandes orientations : a) plus de ressources allouées à la *U.S. Border Patrol* pour l'application de la loi à la frontière Mexique – U.S. ; b) des sanctions sont imposées aux employeurs qui ont embauché des sans-papiers ; c) les sans-papiers installés depuis longtemps peuvent recevoir l'amnistie (le programme *Legally Authorized Worker* – LAW) ; d) les agriculteurs sans-papier bénéficient d'un programme spécial (le programme *Special Agricultural Worker* – SAW) pour apaiser les réactions négatives des cultivateurs du Texas et de la Californie et de manière à obtenir leur appui. Suite à la mise en œuvre des programmes, les Mexicains ont constitué 70% des bénéficiaires de l'amnistie du LAW, 80% de la légalisation du SAW, et 95% des sans-papier appréhendés depuis (Durand *et al*, 1999: 523). Alors que la loi de 1986 visait à restreindre l'arrivée d'immigrants

sans-papier aux États-Unis, elle a plutôt encouragé les Mexicains à demeurer au pays. (Durand *et al*, 1999).

Par la suite, l'année 1988 marque l'entrée du Mexique dans les négociations avec le Canada et les États-Unis pour la création d'une zone de libre-échange. La création de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) a lieu en janvier 1994. Pour le Mexique, cet accord « secured the right of well-educated and skilled professionals in 63 occupations to work temporarily within NAFTA space and guaranteed the existing privilege of intra-company transferees and business travelers to travel between the three countries. » (Meyers et O'Neill, 2004: 2). Pour les villes du Nord du Mexique, cet accord a favorisé davantage l'expansion économique vu la proximité avec les États-Unis, alors que les villes de l'intérieur ont vécu des problèmes en raison de leur difficulté à entrer dans la mondialisation (Durand *et al*, 1999).

En 1993, le président a voulu renforcer l'application des lois sur l'immigration. Il hausse le budget de l'*Immigration and Naturalization Service* (INS) et concentre les nouvelles ressources à des points stratégiques de la frontière, dans les corridors les plus fréquentés traditionnellement par les immigrants irréguliers. Au même moment, les dirigeants d'El Paso ont tenté une nouvelle expérience; en postant des agents à la frontière afin d'intimider et de dissuader les sans-papier. Cette stratégie a très bien fonctionné et a été adoptée ailleurs aux États-Unis. La stratégie alors développée se traduit par :

- des milliers d'agents additionnels, stationnés dans peu de corridors étroits ;
- des lumières de type stade de haute intensité (portables et stationnaires ;
- une clôture de fer de dix pieds de haut, longue de 76 miles à la frontière Sud-ouest ;

- des viseurs infrarouges de nuit ou dispositifs d'images thermiques, permettant de détecter la chaleur humaine des irréguliers et de placer des agents aux endroits les plus empruntés ;
- des détecteurs de mouvement enterrés dans le sol près de la frontière ;
- un système de vidéosurveillance relié à des senseurs au sol ;
- de nouvelles routes construites près de la frontière pour une meilleure mobilité des patrouilleurs ;
- un système informatisé de détection biométrique, appelé « IDENT ». Dans ce système, chaque immigrant illégal appréhendé est photographié, et sa photo, ses empreintes, ses informations biographiques et l'emplacement de sa capture sont entrés dans la base de données (Cornelius, 2001: 663).

La concentration des agents à des points précis de la frontière entraîne l'éparpillement de l'immigration irrégulière, la hausse du taux de mortalité chez les individus tentant de traverser la frontière et l'augmentation du taux de sans-papier qui restent en permanence aux États-Unis (Cornelius, 2001: 663)

Enfin, en 1996, deux autres lois ont été votées, soit le *Illegal Immigration Reform and Immigrant Responsibility Act* (connu comme le 1996 *Immigration Reform Act*) et le *Personal Responsibility and Work Opportunity Reconciliation Act* (connu comme le 1996 *Welfare Reform Act*). Les conséquences de ces lois seront d'exclure les immigrants non citoyens des bénéfices fédéraux et étatiques, haussant le seuil de revenu requis pour les immigrants voulant parrainer la venue de leur famille. Les autres conséquences ont été le renforcement des pénalités pour les individus prolongeant leur séjour ou entrant aux États-Unis et l'encouragement de la naturalisation des Mexicains. De plus, la même année, le gouvernement mexicain a permis la double nationalité, ce qui a davantage encouragé les Mexicains à acquérir la citoyenneté américaine (Bibler, 2003).

Cette partie a permis de présenter le contexte de l'immigration aux États-Unis depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la présidence de Clinton. Il semble que depuis l'*Immigration Reform and Control Act* (IRCA) en 1986, l'immigration fait face à un renforcement de la part des autorités américaines. La prochaine étape consistera à vérifier si la sécurisation de l'immigration a eu lieu sous Bush, et si c'est le cas, si elle est motivée par la crainte du terrorisme. Enfin, une analyse des discours de Clinton et de Bush avant les attentats permettra de vérifier s'il est possible d'établir une tendance entre ces périodes.

2.2 Méthodologie

Le but de cette recherche est de deux ordres : d'abord, démontrer que le terrorisme n'est pas la motivation principale de la sécurisation de l'immigration à la suite du 11 septembre 2001 et que d'autres enjeux ont influencé la sécurisation de l'immigration ; ensuite, faire correspondre le début de la sécurisation de l'immigration avec la fin de la Guerre froide. Afin d'en rendre compte, j'analyse les discours des agents de la sécurisation ayant un pouvoir de déplacer un objet dans un champ exceptionnel (processus de sécurisation d'un objet). L'étude du discours servira à démontrer que les dirigeants incarnant l'État (présidents et gouverneurs) perçoivent les questions d'immigration comme un enjeu posant des problèmes de sécurité, mais que le lien entre le terrorisme et l'immigration n'y est que peu présent, seulement deux années après les attentats. Je voudrais ainsi montrer que d'autres enjeux sécuritaires sont davantage mentionnés dans le processus de sécurisation, comme la lutte contre la criminalité, la lutte contre les trafics de tous genre, la redistribution des richesses étatiques, la crainte du changement social et la lutte contre les travailleurs irréguliers. Ces enjeux constituent les raisons plus souvent invoquées par l'État pour justifier la sécurisation de l'immigration, et ce, depuis la fin de la Guerre froide. Il est vrai que le terrorisme est un sujet grave et peut toucher des milliers de personnes, mais ma recherche cherchera à prouver qu'il n'a été qu'un événement ponctuel dans les discours sur l'immigration et que le processus de sécurisation était déjà entamé depuis plus longtemps aux États-Unis.

Selon la théorie de la sécurisation, l'analyste doit comprendre le processus de la construction intersubjective d'un objet en un enjeu de sécurité

(Buzan *et al*, 1998). Il doit donc comprendre les processus intersubjectifs modulant la montée de l'enjeu dans le domaine sécuritaire par la reconnaissance par le public de sa priorité et des mesures exceptionnelles devant être prises à son sujet. À cette fin, j'effectuerai mon analyse selon les trois étapes du processus de sécurisation d'un enjeu. La première partie de l'analyse consiste à repérer les menaces à l'objet référant présentées à l'auditoire par l'agent de sécurisation, ainsi que la manière dont elles sont exposées. Par la suite, j'établirai les liens entre ces menaces et les mesures prises ou proposées par les agents pour remédier au problème de sécurité (de survie du référent). Ces deux étapes me permettent d'observer un détachement de l'immigration et du terrorisme depuis 2003 et un rapprochement entre l'immigration et d'autres facteurs politiques comme la lutte contre la criminalité, la lutte contre les trafics de tous genres, la redistribution des richesses étatiques, la crainte du changement social et la lutte contre les travailleurs irréguliers. Enfin, j'analyserai les discours de Bill Clinton et de George W. Bush d'avant les attentats du 11 septembre 2001 pour voir si la sécurisation de l'immigration a débuté avant les attentats et si les attentats n'ont en fait été qu'un facteur accélérant du processus.

Pour la première partie, les discours analysés seront ceux du Président George W. Bush entre 2003 et 2007 et de certains gouverneurs d'États ayant à faire face directement aux enjeux reliés au sujet. Le fait de débiter mon analyse en 2003 permet d'atténuer l'effet des attentats du 11 septembre 2001 sur les discours. Les États limitrophes avec le Mexique ont ainsi une plus grande expérience avec l'immigration dite irrégulière et ce « problème » s'avère être un enjeu utilisé lors des élections. Les États recevant l'immigration mexicaine en grand nombre (Californie, Texas, Nouveau-Mexique, Arizona) seront plus spécialement étudiés. Pour le président, il s'est régulièrement prononcé sur le sujet au cours des dernières années. Les sources utilisées sont des discours

officiels à la suite de lois passées en lien avec l'enjeu, des communiqués de presse, des déclarations suite à des événements reliés à l'immigration la concernant, la vision de dirigeants concernant l'enjeu (pages web personnelles de gouverneurs), etc. Les textes (discours et communiqués de presse) qui ont retenu mon attention sont ceux qui traitent directement d'*immigration* et de *frontière*.

Après avoir sélectionné les textes pertinents (ceux traitant d'immigration et de frontière), j'ai recherché les mots clés concernant la sécurisation. D'abord, j'ai noté les référents mentionnés par les agents de sécurisation, soit les objets à défendre contre la menace. Ainsi, *l'État*, la *souveraineté*, le *territoire*, la *population*, la *nation*, etc. ont été les mots recherchés. Ensuite, j'ai été à l'affût des mots faisant appel à des menaces présentées dans les discours reliés à l'immigration, soit le *terrorisme*, *l'immigration irrégulière*, la *criminalité*, les *trafiquants*, etc. Il m'a aussi fallu noter les moyens proposés et déployés afin de venir contrer le phénomène présenté comme menaçant. Ces moyens peuvent s'avérer être des opérations spéciales, de nouvelles lois, des plans de réforme, etc. Enfin, mon travail d'analyse a consisté à évaluer le lien existant entre l'immigration et le terrorisme. D'abord, est-ce que le terrorisme est régulièrement mentionné lorsqu'il est question d'immigration ? Lorsqu'il l'est, est-il seulement cité ou fait-il l'objet d'explications poussées ? Quels sont les autres enjeux qui en découlent ? À quels enjeux correspondent-ils ? Permettent-ils de contrer le terrorisme ou l'immigration irrégulière ? Ces questions m'ont permis de savoir que la sécurisation de l'immigration n'est pas liée à la crainte du terrorisme mais plutôt à d'autres enjeux qui reliés. Pour confirmer mon hypothèse, j'ai pu observer, à travers les discours et les communiqués de presse que le lien entre l'immigration et le terrorisme est peu présent ou très peu développé, et que d'autres facteurs sont en jeu,

Pour la seconde partie de l'hypothèse, les discours de Bill Clinton (1993 à 2001) et de George W. Bush (de janvier au 11 septembre 2001) ont été analysés. Les textes utilisés ont été ceux qui traitent de l'immigration comme d'un problème et dont certains proposent des solutions. Donc, dans le but de savoir si l'immigration a été sécurisée avant les attentats du 11 septembre 2001, j'ai observé le processus de sécurisation dans les discours des deux présidents (Clinton et Bush fils). Comme pour la première partie, j'ai cherché les référents à protéger contre le problème de l'immigration, en quoi elle constitue un problème (enjeux reliés, comme le terrorisme, l'immigration irrégulière, etc.) et les moyens proposés pour le régler. J'ai analysé la manière dont l'immigration est traitée par les agents de sécurisation (par exemple, si elle est présentée comme un *enjeu vital* pour la nation, si elle menace la *souveraineté* ou les *valeurs* et le *mode de vie* des États-Unis, etc.). Ce processus sert à établir si l'immigration a été placée dans la sphère des menaces existentielles à l'État par le discours et si des moyens extraordinaires ont été proposés ou implantés pour la contrer.

La méthodologie de travail utilisée a pour avantage de rendre compte du processus entier de la sécurisation d'un enjeu par l'étude de chacune des étapes (de la désignation du référent et des menaces, et les moyens proposés). L'analyse du discours est primordiale pour l'approche de la sécurisation, car c'est à travers cette analyse qu'un enjeu est défini en tant que menace à un référent, alors que la relation entre les agents de sécurisation et le public est essentielle. Cependant, certaines limites doivent être mentionnées. La grande période couverte par ma recherche peut jouer sur la précision des résultats au sens où la vision des dirigeants sur l'enjeu peut changer au cours du temps étudié. Ensuite, l'étude du discours ne fait que refléter ce qui est dit, affirmé et proposé. Les actions réelles prises par le gouvernement pour sécuriser l'immigration peuvent différer du discours. Le biais peut par contre être pallié en comparant le discours aux mesures réellement mises en place.

Du côté terminologique, l'expression « immigration irrégulière » sera utilisée tout au long de ce mémoire, afin d'éviter la connotation péjorative associée à d'autres termes. Cependant, lors de la présentation des résultats, les termes « immigration illégale » et « illégaux » seront utilisés pour conserver un certain rapprochement avec la terminologie anglaise. Cependant, l'illégalité de l'immigration fera ici référence au fait qu'elle n'est pas menée dans le cadre des lois du pays d'accueil.

CHAPITRE 3 : RÉSULTATS ET ANALYSE

Les résultats de mon étude sont présentés en deux temps. D'abord, les allocutions du président George W. Bush entre 2003 et 2007 et la présentation de son plan de réforme de l'immigration, rejeté en 2007. Ensuite, les discours des gouverneurs des États limitrophes avec le Mexique seront analysés selon la fréquence de l'utilisation du terme « terrorisme » dans les discours sur l'immigration et la frontière. Enfin, les mesures prises ou proposées par les gouverneurs pour répondre à la menace seront décrites.

La seconde partie présentera les discours et communiqués de presse du président Clinton de 1993 à 2001, et les discours et communiqués de presse du président George W. Bush entre janvier et septembre 2001. Ce deuxième volet visera à confirmer la seconde partie de mon hypothèse, soit que le processus de sécurisation de l'immigration a débuté avant les attentats du 11 septembre 2001.

3.1 Le processus de sécurisation

3.1.1 Le Président George W. Bush – 2003 à 2007

De 2003 à 2007, 45 communiqués ont été retenus concernant l'immigration. Avant 2005, l'administration Bush reconnaît que l'immigration est problématique, propose des solutions, mais ne présente rien de véritablement structuré. À partir d'octobre 2005, Bush commence à exposer les lignes directrices d'une réforme de l'immigration. Cette situation se reflète sur le nombre de textes analysés : quatre en 2003 et 2004, cinq en 2005, quatorze en 2006, dix-huit en 2007. Les résultats seront donc présentés en deux parties, soit de 2003 à 2004, de 2005 à 2007.

3.1.2 Les années 2003-2004

Des neuf textes sélectionnés entre 2003 et 2004, cinq font mention du terrorisme ou de la terreur. Ainsi, Bush traite de cette « ère de terreur » ou des « vrais problèmes » qui sont les terroristes et les criminels (Bush, 7 janvier 2004 et 6 mars 2004). Les référents menacés par l'immigration sont l'État et ses éléments constitutifs, alors qu'il veut défendre la sécurité nationale, les frontières, le territoire, la souveraineté, les lois, et l'économie et le peuple. En ce qui a trait à la sécurisation, Bush fait mention de la sécurisation du territoire (trois fois), de sécuriser les frontières (deux fois), et du problème d'immigration entre les États-Unis et le Mexique comme un enjeu de souveraineté nationale (12 janvier 2004). Les référents sont ici menacés par les terroristes, les criminels, les trafiquants de drogue, mais surtout par les immigrants et les travailleurs illégaux (cinq mentions). Par exemple :

America is acting on a basic belief: our borders should be open to legal travel and honest trade; our borders should be shut and barred tight to criminals, to drug traders, to drug traffickers and to criminals, and to terrorists. (...)

Law enforcement will face fewer problems with undocumented workers, and will be better able to focus on the true threats to our nation from criminals and terrorists. And when temporary workers can travel legally and freely, there will be more efficient management of our borders and more effective enforcement against those who pose a danger to our country (Bush, 7 janvier 2004).

De ce fait, les moyens proposés par Bush pour contrer ces menaces sont de plusieurs ordres. Il veut faire voter une loi (le *Enhanced Border Security and Visa Entry Reform Act* of 2002) pour améliorer le partage d'information entre agences (25 mars 2003), il propose le *Container Security Initiative* pour l'inspection des cargos en destination des États-Unis pour détecter les matières dangereuses (1^{er} octobre 2003), créer un programme de travailleurs temporaires (15 décembre 2003, 10 et 12 janvier 2004), une coopération avec le Mexique (6 mars 2004), améliorer la technologie et la présence des agents pour mieux contrôler les entrées (7 janvier 2004). Les moyens mentionnés par Bush durant cette période font davantage référence au problème d'immigration irrégulière qu'aux autres menaces. Par exemple, alors qu'il parle du programme de travailleurs temporaires, il indique que :

Illegal entry across our borders makes more difficult the urgent task of securing the homeland. The system is not working. Our nation needs an immigration system that serves the American economy, and reflects the American dream (Bush, 7 janvier 2004).

En 2003 et 2004, Bush proclame la protection d'éléments constitutifs de l'État, soit le territoire, les frontières, la souveraineté, la sécurité nationale, etc. La menace à ce référent la plus citée est l'immigration irrégulière, alors qu'il traite aussi des criminels, des trafiquants et des terroristes. Les moyens présentés par Bush sont aussi en réaction à l'immigration irrégulière. Pour cette période, il est évident que l'enjeu primordial soutenant le discours de sécurisation de l'immigration ainsi que les mesures proposées et prises par l'administration Bush est le problème des immigrants irréguliers. La place du terrorisme dans le processus de sécurisation est significative, mais de moindre

importance face aux autres enjeux. Le discours de janvier 2004 présenté plus haut pose les germes de la réforme qu'il tentera de faire passer au Congrès à partir d'octobre 2005, soit la deuxième partie de mes résultats de recherche.

3.1.3 Les années 2005-2007

Entre le 18 octobre 2005 et le 10 août 2007, 37 communiqués et discours ont été étudiés (voir l'Annexe 1). Durant cette période, le référent à défendre se clarifie pour l'administration Bush, soit la frontière. Ainsi, 23 textes font directement référence à la frontière comme objet vital à protéger. Les autres référents relatifs à l'État présentés par Bush sont le pays (cinq mentions), le territoire (une mention), la nation (trois mentions), la sécurité nationale (cinq mentions). Sinon, les référents sont les citoyens et le peuple (quatre mentions), l'économie (trois mentions), l'identité (une mention), la liberté (une mention).

We have a mission, a vital mission, and that's to protect our country. And you all are on the front lines of that protection. And it gives me great confidence when I meet you to tell the American people there's a lot of decent souls doing everything they can to provide security for the American people (Bush, 29 mai 2007).

Des éléments attestant de la sécurisation de l'enjeu sont clairement présents dans les discours de Bush entre 2005 et 2007. Par exemple, Bush fait référence à l'immigration, au débat qu'elle engendre et à la défense de la frontière comme d'un enjeu vital pour la nation (28 novembre 2005, 23 mars 2006, 15 mai 2006, 29 mai 2007). En référence à l'immigration irrégulière, Bush indique qu'il s'agit d'une responsabilité fédérale que de la combattre (18 mai 2006), ou d'une «basic duty of a sovereign nation» (Bush, 15 juin 2007). Parlant de souveraineté, Bush rappelle en trois occasions que c'est la responsabilité d'un État souverain de sécuriser sa frontière (15 et 18 mai 2006, 26 octobre 2006, 23 janvier 2007). Pour Bush, le contrôle de la frontière et le maintien et le respect de la loi sont deux points très importants, et ils sont remis en cause par les

criminels aux frontières et par les immigrants irréguliers en particulier. Il en appelle aussi de la défense de la liberté et du mode de vie américain pour justifier la protection de la frontière. La référence à la sécurité nationale est aussi présente à quelques occasions.

Ours is a nation of immigrants. We're also a nation of law. Unfortunately, the United States has not been in complete control of its borders for decades and, therefore, illegal immigration has been on the rise. We have a responsibility to address these challenges. We have a responsibility to enforce our laws. We have a responsibility to secure our borders. We take this responsibility seriously (Bush, 26 octobre 2006).

Pour ce qui est des menaces aux référents présentés, elles sont de quatre ordres : l'immigration irrégulière (16 mentions), les criminels et groupes criminalisés (15 mentions), les terroristes (11 mentions) et les trafiquants (incluant les coyotes, soit les trafiquants humains) (15 mentions). Bush parle aussi de « vagues » d'immigration irrégulière qui menaceraient le pays si l'amnistie était accordée aux irréguliers. En plus de présenter les irréguliers comme une menace à l'État, il explique qu'ils vivent dans l'ombre des communautés (22 octobre 2005 et 15 mai 2006).

Avant 2006, il mentionne des solutions telles qu'augmenter le nombre d'agents à la frontière, améliorer la technologie disponible (drones, caméras infrarouges), continuer la construction du mur entre le Mexique et les États-Unis, créer un programme pour travailleurs temporaires, effectuer plus de vérifications auprès des employeurs et appliquer de fortes amendes à ceux qui emploient des irréguliers, arrêter la politique « catch and release », créer plus de lits de détention pour les irréguliers, augmenter les fonds pour pouvoir soutenir ces initiatives (Bush, 18 et 22 octobre 2005).

Ensuite, à partir de mars 2006, Bush a commencé à présenter un programme structuré de réforme de l'immigration (*Comprehensive Immigration Reform*) en cinq grands points, soit :

A- La sécurisation de la frontière :

La première catégorie de mesures devant mener à la sécurisation de la frontière est l'augmentation du nombre d'agents de patrouille. Ensuite, Bush propose de poursuivre la construction du mur entre les États-Unis et le Mexique par 370 miles de clôture et 300 miles de barrière contre les véhicules. Une autre mesure concerne l'utilisation élargie de la technologie dans la détection des entrées irrégulières, comme des caméras et des tours de radar. Le nombre de places de détention pour les illégaux sera également augmentée et la politique de « catch and release » des administrations précédentes supprimée. De plus, le délai pour la déportation des illégaux sera réduit. Ces trois dernières mesures permettront de réduire le nombre d'illégaux au pays et d'éviter d'en relâcher dans la société, en sachant qu'ils ne quitteront pas le pays par eux-mêmes. Les peines pour les illégaux seront aussi durcies : le « crime » d'entrer illégalement pourra être passible de 20 ans de prison selon le passé criminel de l'individu ; un illégal attrapé par les autorités ne pourra plus se voir accorder un visa de tourisme ou de travail ; le gouvernement pourra détenir les dangereux criminels étrangers aussi longtemps que possible afin qu'ils soient éventuellement déportés (Bush, 25 juin 2007) ;

B- Un programme pour travailleurs temporaires :

Afin de suivre la logique de lutte contre les illégaux, le plan vise la création d'un programme de travailleurs temporaires qui est supposé alléger la pression à la frontière et réduire le nombre d'immigrants irréguliers, puisqu'il leur serait

possible de travailler légalement pour une période limitée. Afin de protéger les travailleurs américains, les employeurs devront d'abord afficher l'emploi aux États-Unis pour permettre aux Américains de postuler. Le Département du *Homeland Security* délivrera aussi des *prolongations de visas* pour les travailleurs professionnels du Canada et du Mexique pour attirer davantage de travailleurs de ce type. Le plan vise aussi l'équilibre du système, qui accordait presque les deux-tiers des cartes vertes (permis de résidence) à des individus ayant des liens familiaux avec des résidents. La réforme donnera alors plus d'importance aux besoins économiques du pays, tout en restreignant l'immigration familiale aux membres de la famille nucléaire (Bush, 1^{er} juin 2007).

C- Un meilleur suivi concernant les employeurs et l'élaboration de moyens technologiques leur permettant de valider l'identité et la légalité de leurs employés :

Toujours dans le but de contrer l'immigration irrégulière, Bush désire améliorer le contrôle de l'État sur les employeurs du secteur primaire qui risquent d'embaucher des travailleurs non régularisés. Il veut rendre les employeurs responsables des employés qu'ils embauchent. Devant la falsification répandue des documents d'identification, des moyens technologiques seront déployés pour valider les demandes d'emploi, soit le « *Employment Eligibility Verification System* » (EEVS). Dans ce sens, une large base de données accessible aux employeurs sera créée et permettra de distinguer les faux papiers des vrais. Une autre mesure est l'augmentation substantielle des amendes contre les employeurs embauchant des illégaux (l'amende maximale étant de 75 000\$) ;

D- Un plan apportant des mesures menant à une certaine régularisation du statut des immigrants irréguliers déjà aux États-Unis :

Une autre partie importante du plan de Bush vise les millions d'illégaux déjà aux États-Unis. L'objectif est d'en arriver à un compromis entre l'amnistie complète

(totalement écartée par Bush) et la déportation de tous les illégaux. L'amnistie encouragerait la violation des lois au sein d'une nation de droit. De plus, elle récompenserait l'illégalité et encouragerait des vagues d'immigration irrégulière (Bush, 25 mars 2006). Voulant éviter de commettre les mêmes erreurs qu'en 1986 (alors que les États-Unis ont accordé l'amnistie à des millions d'illégaux) (Bush, 22 mai 2007), Bush veut permettre aux illégaux ayant des racines aux États-Unis (famille, emploi, longue durée de séjour) de payer une taxe d'environ 1 000\$ pour obtenir un visa Z (car ils ont enfreint la loi) et de pouvoir ensuite postuler pour obtenir la citoyenneté, avec des frais d'environ 4 000\$ (sans toutefois obtenir d'avantage temporel : ils devront entrer dans la même ligne et suivre les mêmes règles que les autres demandeurs d'ailleurs) ;

E- Des mesures d'assimilation des nouveaux arrivants :

Enfin, le dernier point vise l'assimilation des nouveaux arrivants à la société américaine. Ces derniers devraient apprendre l'histoire, la langue anglaise, les valeurs et le mode de vie américain afin de s'intégrer. Dans ce sens, Bush veut créer un système de mérite pour les futurs immigrants qui permettra de choisir les individus selon leurs habiletés et leurs attributs et qui correspondent à l'intérêt national des États-Unis (Bush, 17 mai 2007).

Cependant, devant la réticence du Congrès à adopter le plan intégral de Bush, des mesures seront prises pour sécuriser la frontière, Entre autres, le plan accepté a mis l'accent sur la sécurité physique de la frontière (plus d'agents, la construction de clôtures, la construction de barrières anti-véhicules, l'installation de caméras et de tours de radar, des demandes plus restrictives d'entrées moyennant le passeport en tout temps, etc.) en plus de durcir énormément le contrôle de l'emploi (inspections sur les lieux de travail par exemple) concernant les illégaux, et de réformer le système de visas de travail

(Bush, 10 août 2007). Le secteur de l'économie visé particulièrement par cette mesure est l'agriculture, alors que « No sector of the American economy requires a legal flow of foreign workers more than agriculture, which has begun to experience severe labour shortages as our Southern border has tightened. » (Bush, 10 août 2007).

La période comprise entre 2005 et 2007 est en continuité avec la précédente en ce qui a trait au référent de la sécurisation : la frontière, puis la sécurité nationale et le pays. Le secteur étatique est donc celui qui semble menacé par l'immigration irrégulière, les criminels, les trafiquants et les terroristes. En proportion, Bush fait moins mention du terrorisme dans cette seconde période que lors de la précédente. De plus, le plus grand apport de Bush sur l'immigration lors de ses discours concerne son plan de réforme de la politique sur l'immigration, qui vise expressément un contrôle plus serré et la tentative d'enrayer l'immigration irrégulière. Trois des cinq points de son plan (programme de travailleurs temporaires, vérifications et amendes aux employeurs embauchant des illégaux, régularisation des sans-papiers) visent directement le problème de l'immigration irrégulière, alors que le désir d'une meilleure assimilation des nouveaux arrivants concerne l'immigration légale. La seule partie pouvant se rapporter aux terroristes est le premier point du plan (la sécurisation de la frontière). L'augmentation du nombre d'agents à la frontière, la construction du mur, l'utilisation de la technologie ainsi que la hausse des places de détention peuvent permettre de capturer plus de terroristes tentant d'entrer aux États-Unis, mais ces mesures visent davantage à empêcher les immigrants irréguliers d'entrer. Ainsi, pour cette période, la sécurisation de l'immigration vise particulièrement la protection de la frontière contre les immigrants irréguliers, les criminels et les trafiquants qui violent la souveraineté du pays.

3.1.4 L'Arizona

Les communiqués de presse, les discours et les articles de journaux publiés par la gouverneure de l'Arizona, Janet Napolitano (démocrate), entre février 2004 et juin 2008 concernant l'immigration et la protection de la frontière contre les étrangers peuvent facilement être décrits comme des actes de sécurisation de l'enjeu. L'expression « Border Security » est largement utilisée pour traiter du sujet et plusieurs indices démontrent que l'immigration est liée au domaine sécuritaire. Les textes analysés situent les menaces provenant de l'immigration irrégulière ou du manque de sécurité à la frontière en termes de criminalité (violence, vols, production de faux documents), de trafic de drogue et d'humains, d'embauche de travailleurs irréguliers, etc. L'immigration irrégulière est régulièrement dépeinte comme étant une cause importante, sinon première des crimes violents près de la frontière, du trafic de drogues (cocaïne, marijuana et méthamphétamine – drogue faisant des ravages aux États-Unis et que la gouverneure combat), des vols de voitures et de biens, du trafic humain et d'armes, de la production de faux documents et de menaces pour la faune, la végétation et la santé de la population de l'Arizona. Il est à noter que Napolitano met souvent l'accent sur le fardeau fiscal que ses électeurs doivent supporter en raison de l'immigration irrégulière et des frais subséquents dont l'État fédéral tarde à prendre en charge. Par exemple :

(...) We must immediately address the safety and security issues of the border region. The lack of a comprehensive immigration policy spawns violent criminal activity north and south of the international line. Arizona and Sonora are resourceful in our efforts to ensure the safety and security of our people. Together, we fight increasingly violent battles against drug and human smuggling operations by eradicating the tools of their trade (Napolitano, 12 mars 2007).

Sur les 35 textes analysés, seulement quatre lient immigration et frontière au terrorisme (21 juin 2005, 6 juillet 2005, 20 septembre 2006, 7 décembre 2007). Après avoir présenté ses idées sur les problèmes d'immigration et de sécurité, Napolitano propose plusieurs initiatives pour resserrer les mesures à la frontière. Les moyens utilisés par la gouverneure pour contrer les menaces de l'immigration et du manque de sécurité de la frontière sont :

- l'augmentation de places en prison pour accueillir les illégaux avant leur déportation;
- l'implantation de groupes d'intervention contre le trafic humain et les gangs;
- *l'Opération Jump Start* (pour capturer plus d'illégaux);
- le déploiement de plus d'agents du Border Patrol, d'officiers de patrouille des autoroutes et du personnel anti-gang;
- des sanctions sévères contre les employeurs embauchant des illégaux;
- des programmes de travail temporaires sans amnistie;
- un système moderne de visas, un processus pour réguler le statut des 12 millions d'illégaux ;
- l'amélioration de la communication transfrontalière;
- des cartes d'identification et des permis de conduire améliorés;
- une technologie avancée de lecture de plaques d'immatriculation et ;
- le partage d'information (Napolitano, *Keeping Arizona safe, strong and prosperous* 22 août 2005, 9 janvier 2006, 15 mai 2006, *Governor Janet Napolitano, Address to the national press club regarding immigration, border security* 27 février 2007, 15 juin 2007; Caruso, 15 décembre 2007).

3.1.5 Le Texas

Semblables à ceux de l'Arizona, les discours et communiqués de presse du Gouverneur Rick Perry (républicain), de janvier 2004 à janvier 2008 sont dans le mode de sécurisation de l'immigration. Tout comme Napolitano, Perry associe régulièrement l'immigration et l'enjeu de la frontière avec crimes violents, trafics de drogue et/ou humains, vols de tous genres, travailleurs illégaux, trafic et entreposage d'armes, etc. Le terme « Border Security » est aussi fréquemment utilisé pour défendre la population texane contre le crime organisé provenant du Mexique qui torture, enlève et assassine des citoyens des deux côtés de la frontière (Perry, Border Security Plan for Texas, 12 octobre 2005). Ensuite, Perry croit que « there can be no homeland security without border security » (il utilise souvent cette phrase dans ses communiqués de presse et discours, par exemple le 11 septembre 2007 et le 5 décembre 2005) et que « A key benefit of securing the border is crime reduction » (Perry, 24 avril 2007). D'après les liens que le gouverneur du Texas établit entre l'immigration et la criminalité, l'enjeu peut être considéré comme sécurisé. Selon lui, la sécurité de la nation dépend de la sécurité à la frontière. Il rappelle aussi que les immigrants irréguliers sont un « unacceptable burden it is placing on taxpayers, and state and local criminal justice, education, and health care systems » (Perry, 10 août 2004 et 14 décembre 2006, *Inaugural Address*, 16 janvier 2007). L'immigration est alors perçue comme un poids, un fardeau pour l'État providence et les services payés par les citoyens américains.

Perry traite davantage du lien entre l'immigration irrégulière et le terrorisme que Napolitano (9 fois sur 22 textes analysés, mais en quatre occasions, il ne fait que mentionner que les terroristes veulent exploiter la frontière). Il indique que les terroristes viennent troubler la sécurité de la population et les fondements de l'économie (Perry, 10 août 2004), et qu'Al Qaeda désire utiliser les réseaux de passeurs pour faire entrer terroristes et armes de

destruction massive aux États-Unis (Perry, *Border Security Plan for Texas*). En janvier 2008, il indique que depuis 2006, ils ont capturé 434 illégaux provenant de pays entretenant des liens avec le terrorisme comme l'Iran, l'Iraq, l'Afghanistan, le Pakistan et la Jordanie (Perry, Éditorial du 11 janvier 2008).

Enfin, les moyens présentés par le gouverneur pour contrer l'immigration irrégulière concernent l'échange d'informations avec les autorités du Mexique, un programme pour travailleurs migrants temporaires, une augmentation des agents surveillant la frontière, la mise en circulation de cartes d'identification pour les étrangers, l'utilisation massive de la technologie pour le contrôle des visiteurs, l'installation de caméras de surveillance pour un programme de surveillance virtuelle de la frontière et l'amélioration des communications entre les diverses agences. De plus, plusieurs opérations sont lancées afin de reprendre le contrôle de la frontière et empêcher l'entrée d'illégaux au Texas (voir le Tableau 1).

TABLEAU 1 : OPÉRATIONS DE CONTRÔLE DE LA FRONTIÈRE LANCÉES AU TEXAS ENTRE 2004 ET 2008.

OPÉRATION	DESCRIPTION	LANCEMENT
<i>Opération Linebacker</i>	Dans le but d'unifier les agences d'application de la loi près de la frontière	Octobre 2005
<i>Opération Rio Grande</i>	Opération visant le trafic de drogue et l'immigration illégale	Février 2006
<i>Opération Jump Start</i>	Les troupes du Texas assistent les officiers fédéraux de la sécurité frontalière	Mai 2006
<i>Opération Del Rio</i>	Augmentation des effectifs dans cinq comtés le long de la frontière pour réduire le crime, la violence et contrer les entreprises criminelles internationales	Juin 2006
<i>Opération Wrangler III</i>	Opération intensive de 30 jours dans la région d'El Paso pour contrer le trafic humain, le trafic de drogue et les crimes violents	Janvier 2007
<i>Opération Border Star</i>	Introduite par le <i>Texas Border Sherrif's Coalition</i> pour intégrer des ressources pour l'application de la loi entre les points d'entrée principalement par l'augmentation d'agents de patrouille	Septembre 2007

3.1.6 Le Nouveau-Mexique

En ce qui a trait aux communications du gouverneur du Nouveau-Mexique Bill Richardson (démocrate), elles s'échelonnent du 8 août 2003 au 22 février 2008 et suivent la tendance des autres gouverneurs, soit celle de la sécurisation de l'enjeu migratoire. Ainsi, comme les autres, il unit immigration et criminalité, trafic de drogue, trafic humain, kidnappings et meurtres, violations de la loi, entrées irrégulières au pays, etc. Dans un discours du 12 août 2005, il indique que « the Southern border of New Mexico has been devastated by the ravages and terror of human smuggling, drug smuggling, kidnapping, murder, destruction of property and the death of livestock » (Richardson, 12 août 2005).

Cependant, son discours semble plus nuancé par rapport aux autres gouverneurs, alors qu'il promeut l'immigration légale (Richardson, 15 juillet 2005), affirme que les illégaux vivant au pays payent des taxes comme les autres contribuables sans bénéficier des programmes sociaux (Richardson, *Speech on comprehensive immigration reform*, 7 décembre 2006) et croit que ces gens sont des réfugiés économiques essentiels à plusieurs secteurs de l'économie américaine (Richardson, *Speech on comprehensive immigration reform*, 7 décembre 2006). Richardson fait davantage mention de la situation personnelle des immigrants irréguliers et du contexte de ces mouvements de population : « Think for a moment about the quality of life for an undocumented worker. No protection from unscrupulous employers. No job benefits. No health care, no pension, no Social Security, no workers compensation, no Medicare or disability insurance. » (Richardson, *Speech on comprehensive immigration reform*, 7 décembre 2006). Le gouverneur du Nouveau-Mexique semble donc ouvert au changement social et indique que les immigrants irréguliers se font exploiter en contribuant au système de protection sociale américain sans en retirer de gains. Il croit toujours que le phénomène des l'immigration irrégulière doit être stoppé, mais se montre favorable à d'une augmentation du seuil d'acceptation de

l'immigration légale, alors qu'il affirme que les Etats-Unis sont un pays d'immigrants. La sécurisation de l'enjeu est perceptible dans ses discours, mais le tout est à nuancer (surtout lors de son discours du 7 décembre 2006 – *Speech on Comprehensive Immigration reform*).

En ce qui a trait au terrorisme, le gouverneur du Nouveau-Mexique ne le mentionne que cinq fois sur vingt textes analysés. En quatre de ces occasions, il ne fait que dire que le terrorisme et le passage d'armes de destruction massive sont des menaces, sans élaborer davantage (Richardson, 9 août 2004, 10 août 2004, 12 mai 2006, 25 octobre 2006). Sa seule intervention significative en lien avec le terrorisme et à l'immigration est la suivante :

Al Qaeda took decades to find a way to hit America hard and terrorists are still out there, probing, plotting, and preparing for their next attack. I know that full well from my diplomatic experience. If there's a way for them to get into this country and attack us again they will find it. We need to stop them, and border security is essential to doing so (Richardson, 7 décembre 2006).

La référence au terrorisme n'est que très peu présente dans les discours du gouverneur à propos de l'immigration et de la frontière. Par contre, les moyens proposés pour améliorer la sécurité à la frontière démontrent une tentative de sécurisation : interopérabilité des communications et partage des informations entre les agences de surveillance, augmentation du nombre d'agents, de véhicules et d'équipement, utilisation de technologies de détection (*Integrated Detection Monitoring System* – visant à repérer le matériel radioactif et les bombes sales), construction d'un mur entre le Mexique et les États-Unis, etc. D'autres solutions proposées par le gouverneur s'avèrent cependant moins drastiques, comme des programmes de travailleurs migrants, la hausse des quotas d'immigration légale, des sanctions contre les employeurs embauchant des illégaux et la régularisation des quelques onze à douze millions d'illégaux.

3.1.7 La Californie

Du 7 janvier 2004 au 14 août 2008, Arnold Schwarzenegger (républicain), gouverneur de Californie, a émis des communiqués de presse et des discours traitant de l'immigration et de la frontière en termes de sécurisation. Son approche met surtout l'accent sur les problèmes de trafic humain, de violations des droits humains, de trafic de drogue et d'armes, de crime organisé, d'immigrants irréguliers, de criminalité et d'infractions à la loi, tous en lien avec l'immigration. Il fait le lien entre l'augmentation des immigrants irréguliers et la hausse du trafic humain, du trafic de drogue et du risque d'entrée des terroristes (Arnold Schwarzenegger, 1^{er} juin 2006). Il ajoute, dans un communiqué de presse que « immigration is about security » (Arnold Schwarzenegger, 16 mai 2007), mais que la Californie a besoin des travailleurs migrants pour que les industries demeurent compétitives et gardent leur position de chefs de file dans le monde de l'innovation (Arnold Schwarzenegger, 4 juin 2007 et 11 septembre 2007). Enfin, comme les gouverneurs de l'Arizona et du Texas, Schwarzenegger s'élève contre le fardeau que les immigrants irréguliers constituent pour les contribuables de la Californie (Arnold Schwarzenegger, 16 mai 2007).

Pour le terrorisme, le gouverneur de la Californie en fait mention neuf fois dans les 26 textes analysés (en plus grande proportion que les trois autres gouverneurs, sans toutefois être significatif). De ce nombre, la plupart (huit) font seulement mention du lien entre le terrorisme et la frontière. Le seul moment où Schwarzenegger détail élabore sur ce lien, il explique que « drug cartels use terrorism to further their trade and terrorist organizations in turn use the drug trade to finance their own operations. » (Arnold Schwarzenegger, 19 décembre 2006).

Enfin, les moyens proposés et déployés par le gouverneur californien sont de deux ordres. D'abord, ceux qui concernent la sécurisation de la frontière et de l'immigration, soit la hausse du personnel de surveillance de la frontière ou de la National Guard of Counter-Drug Program, l'utilisation de nouvelles technologies pour repérer les illégaux, une plus grande coopération entre les États limitrophes au Mexique et avec le Mexique, des lois plus sévères contre le trafic humain et la construction ou le financement de tunnels à la frontière, etc. Ensuite, d'autres mesures sont proposées, comme le développement d'une meilleure protection pour les victimes du trafic humain, l'augmentation de la distribution des visas H1-B et des cartes vertes, et la création d'un programme pour travailleurs migrants temporaires.

Les visions des gouverneurs d'État envers l'immigration sont très similaires entre elles. Les quatre gouverneurs (d'Arizona, du Texas, du Nouveau-Mexique et de la Californie) perçoivent la menace de l'immigration comme provenant de la criminalité, des trafiquants de tous genres et de l'immigration irrégulière (l'accent est mis sur ce point par la gouverneure de l'Arizona). D'aucuns ne mettent l'accent sur le terrorisme comme menace à la sécurité ou comme cause de la sécurisation du discours sur l'enjeu. En effet, le terrorisme est mentionné dans moins de 40% des textes analysés sur l'immigration (sauf pour le Texas où la proportion est d'environ 40%) comme menace directe (4 sur 35 pour l'Arizona, 9 sur 22 pour le Texas, 5 sur 20 pour le Nouveau-Mexique et 9 sur 26 pour la Californie). Et encore une fois ici, les moyens proposés pour contrer le problème concernent davantage l'immigration irrégulière, soit l'augmentation du nombre d'agents, l'amélioration des moyens de détection, le durcissement des lois contre le trafic humain, la construction du mur entre les États-Unis et le Mexique, un programme de travailleurs temporaires, des opérations pour reprendre le contrôle de la frontière et arrêter des illégaux, etc. Il ne fait donc aucun doute que le terrorisme ne joue qu'un infime rôle dans la

sécurisation de l'immigration au niveau des États limitrophes avec le Mexique depuis 2003.

Ainsi, tant du côté de la présidence que de celui de gouverneurs d'États pour lesquels l'immigration représente un enjeu important vu leur position géographique, la sécurisation de l'immigration (difficilement contestable aux États-Unis, alors que certains la questionne en Europe – voir Boswell, 2007) a possiblement subi un renforcement ou une accélération suite au 11 septembre 2001, mais il est certain que le processus était déjà entamé depuis longtemps. Cette affirmation provient de trois constats relatifs aux discours analysés. D'abord, le terme « terrorisme » est très peu présent dans les discours concernant l'immigration, et surtout de la part des gouverneurs. De plus, lorsque présent, le concept n'est souvent que mentionné parmi d'autres termes menaçants, et sans explications poussées.

À l'opposé, les autres enjeux discutés par les agents de sécurisation (telle que la criminalité, l'immigration irrégulière et le trafic de tous genres) sont régulièrement cités et développés. Par ailleurs, les moyens proposés par le président et les gouverneurs visent et ciblent d'abord et avant tout l'immigration irrégulière et la criminalité en périphérie de la frontière. Certaines mesures peuvent être dirigées vers le terrorisme et la prévention d'attentats (l'échange d'information entre agences et avec le Mexique, la tenue de bases de données complètes sur le terrorisme, etc.), mais l'essentiel cible les trois domaines cités ci-haut. Malgré le fait que les attentats du World Trade Center aient tué des milliers de personnes et marqué à jamais les États-Unis, il reste que l'immigration irrégulière et la criminalité frontalière sont des enjeux plus directs au quotidien, surtout pour les gouverneurs d'États. Enfin, l'étude des discours

sur l'immigration du président Clinton et de Bush avant les attentats montre que l'immigration se trouvait déjà dans un processus de sécurisation.

3.2 La source de la sécurisation

3.2.1 Le Président Bill Clinton

Les trente-et-un (31) textes analysés pour Bill Clinton s'échelonnent du 17 mai 1993 au 15 janvier 2001, soit quelques jours avant la fin de sa présidence. À travers les communiqués de presse et les discours, le président désigne l'immigration irrégulière comme source de menace. Selon Clinton, elle menace deux référents, soit l'État et la population. Dans le cas de l'État, l'immigration irrégulière remet en cause sa souveraineté, la sécurité de sa frontière, sa sécurité en général et sa prospérité. Considérant les États-Unis comme une nation d'immigrants mais aussi de droit, Clinton ne peut accepter que les immigrants irréguliers violent les lois américaines et la souveraineté étatique. La population américaine est l'autre élément menacé par la perte d'emplois au profit d'illégaux, qui acceptent des conditions et des salaires moindres.

Les menaces les plus souvent invoquées par Clinton concernent l'immigration irrégulière. Il utilise les expressions « vagues d'immigration irrégulières », « poids pour les contribuables », « emplois volés » et « employeurs hors la loi », « problème du système d'immigration », etc. Les moyens proposés par Clinton pour contrer le problème auquel il fait face sont les suivants : l'augmentation du nombre d'agents aux frontières, l'utilisation de la technologie pour détecter les illégaux, l'accélération du processus de déportation, une meilleure protection de la frontière, l'assistance aux États dans la lutte contre l'immigration irrégulière, l'augmentation des capacités de détention pour les illégaux, le renforcement des lois, la rationalisation des bénéfiques aux illégaux, la protection des intérêts des travailleurs américains, l'augmentation des sanctions pour les employeurs d'illégaux, et l'augmentation des pouvoirs légaux du ministre de la Justice en matière de fouille et de

détention préventive. Clinton présente aussi un programme en quatre points pour améliorer l'état de l'immigration aux États-Unis, soit l'accélération des déportations, la protection de la frontière, la protection des intérêts des travailleurs et l'assistance aux États.

L'autre aspect important que Clinton lie à l'immigration est la criminalité. Selon Clinton, les Américains sont touchés par l'immigration irrégulière et sont inconscients que le crime international affecte leur vie de tous les jours (Clinton, 18 mai 1998). Les menaces évoquées sont les trafiquants de drogue, les criminels, les trafiquants d'humains, les espions industriels, etc. Les moyens présentés par Clinton pour contrer ce phénomène sont des peines plus lourdes pour les criminels illégaux, l'augmentation du nombre d'agents et de leur armement, l'amélioration du processus d'extradition des criminels vers leur pays d'origine, la coopération internationale en matière d'activités criminelles, etc. (Clinton, 7 février 1995, 13 février 1995, 23 janvier 1996, 19 février 1996, 18 mai 1998).

Enfin, Clinton traite parfois du lien entre l'immigration et le terrorisme (quatre fois) et de l'entrée d'armes de destruction massive sur le territoire américain par les frontières (deux fois). Dès juillet 1993, Clinton a voulu renforcer les mesures contre les immigrants irréguliers :

I was especially concerned about the growing problems of alien smuggling and international terrorists hiding behind immigrant status, as well as the continuing flow of illegal immigrants across American borders. The simple fact is that we must not, and will not, surrender our borders to those who wish to exploit our history of compassion and justice (Clinton, Remarks and an exchange with reporters on immigration policy, 27 juillet 1993).

Ici, Clinton fait aussi référence à la frontière et à son contrôle, point vital pour un État. À d'autres moments, Clinton parle du droit fondamental de toute nation de protéger l'intégrité de ses frontières et de ses lois (Clinton, Memorandum on illegal immigration, 13 février 1995). D'ailleurs, Clinton fait souvent mention des États-Unis comme d'une nation de droit, et mentionne que les immigrants irréguliers violent cet idéal en entrant aux États-Unis. Ainsi, le fait de violer la frontière est une atteinte à la souveraineté américaine. Selon Clinton, la notion de frontière est vitale; il est donc clair que l'immigration irrégulière menace l'État américain (Clinton, *The President's news conference*, 8 décembre 1999).

La sécurisation de l'immigration est alors perceptible dans les discours de Clinton, alors qu'il la présente comme un enjeu vital pour l'État américain (pour l'immigration irrégulière, en ce qui concerne la souveraineté étatique ; pour la criminalité, en ce qui concerne la stabilité et la sécurité interne de la société). Clinton propose ensuite des moyens extraordinaires qui mènent à une tentative de contrôle de l'immigration par l'État (augmentation rapide du nombre d'agents, utilisation de la technologie de pointe, bonification des pouvoirs extraordinaires du ministre de la Justice, etc.).

Pour la théorie de la sécurisation de l'École de Copenhague, la première condition de la sécurisation d'un enjeu est sa reconnaissance comme menace existentielle à la survie de l'État. La deuxième condition est alors la proposition ou la prise de mesures extraordinaires pour la protection du référent et sa survie. Dans le cas du président Clinton, ces conditions sont amplement remplies pour pouvoir affirmer que la sécurisation avait débuté au moins depuis la fin de la Guerre froide. Pour pouvoir affirmer que la sécurisation de l'immigration avait débuté avant les attentats du 11 septembre 2001, les discours de Bill Clinton devront remplir ces deux conditions essentielles.

Sous la présidence de Clinton : la population et l'État américain sont les deux référents menacés par les questions migratoires, particulièrement l'immigration irrégulière. Dans ce cas, l'État est menacé dans sa souveraineté, sa frontière, sa sécurité et sa prospérité, alors que la population est menacée par les pertes d'emplois. Il est évident que Clinton fait le lien entre l'immigration et les questions de sécurité. Clinton parle de *vagues d'immigration irrégulières* venant voler des emplois aux travailleurs américains, et il souhaite que les États-Unis n'abandonnent pas leurs frontières aux *gens voulant exploiter l'histoire et la compassion des Américains*. Le fait de demander de ne pas abandonner la frontière aux illégaux et trafiquants fait directement le lien entre l'immigration et la sécurité, dans le sens où il faut agir rapidement et avec de grands moyens afin de ne pas perdre une partie constitutive de la nation. Ce discours semble provenir du langage militaire, alors que des points stratégiques doivent être conservés pour pouvoir garder le contrôle du territoire afin de gagner la bataille. Clinton rapproche aussi l'immigration et la criminalité et leur danger pour les populations et l'État américain. D'après ces résultats, il est évident que les discours de Clinton remplissent la première condition de la sécurisation de l'immigration.

Ensuite, les moyens proposés par Clinton pour contrer le problème de l'immigration irrégulière sont hors du commun en ce qui a trait à l'immigration, car elles viennent renforcer la répression et le contrôle sur des individus sans défense. Les pouvoirs extraordinaires de fouille et de détention préventive, ainsi que l'augmentation de la capacité de détention entraîne la perception que les immigrants irréguliers sont des criminels et doivent passer par la prison. De plus, le recours systématique aux technologies de pointe pour la détection des illégaux laisse croire à un problème grave. Les moyens utilisés pour le contrer semblent démesurés face à de simples individus sans ressource, peu équipés et

souvent affaiblis par la faim, la soif et la fatigue. L'utilisation de la technologie permet un rapprochement entre le problème de l'immigration irrégulière et la guerre, alors que les soldats sont lourdement équipés, prêts à débusquer les ennemis et à les éliminer. Tous ces moyens drastiques proposés pour un enjeu de cet ordre font que la seconde condition de la sécurisation est remplie, soit l'utilisation de moyens extraordinaires pour lutter contre le problème constituant une menace à la survie du référent, l'État américain dans notre cas.

Ainsi, d'après ces deux conditions et avec la manière dont l'immigration est présentée par le Président Clinton, le processus de sécurisation de l'immigration avait déjà débuté dans les années 1990. La prochaine partie rapporte les résultats concernant le traitement de l'immigration par George W. Bush avant les attentats. Ceci permet de vérifier si le processus de sécurisation entamé sous Clinton s'est poursuivi avec Bush.

3.2.2 Le Président Bush – avant le 11 septembre 2001

Le président Bush a peu traité de l'immigration avant les attentats du 11 septembre 2001, mais il a quand même reconnu qu'il existait un problème avec la frontière (gestion de l'eau, problèmes environnementaux, trafic de drogue) et l'immigration irrégulière. Des références sont aussi faites au trafic humain, à la criminalité et aux emplois occupés par les illégaux. Dans les discours et les communiqués de Bush durant la période du 5 février 2001 au 6 septembre de la même année (huit textes), le terrorisme n'est jamais mentionné.

Comme Clinton, Bush croit que le problème le plus important concernant l'immigration est son irrégularité. Il propose donc de bâtir une classe moyenne au Mexique pour inciter les immigrants à rester dans leur pays, de faire

correspondre les besoins des immigrants avec ceux des employeurs, de mieux coopérer avec le Mexique, et de créer un programme pour travailleurs temporaires. Ainsi, des solutions sont proposées par Bush pour régler un problème qu'il perçoit, dès son entrée en fonction comme président. Cependant, ces solutions ne semblent pas correspondre à la sécurisation de l'immigration. Alors que le processus de sécurisation semble entamé sous Clinton, Bush est plutôt discret sur cet enjeu lors des premiers mois de sa présidence (Bush, 10 juin 2001, 24 août 2001, 6 septembre 2001)

Les textes analysés ne permettent donc pas de faire un lien direct entre l'immigration et la sécurité pour l'année 2001 (avant les attentats). Bush ne semble pas vouloir se prononcer définitivement sur le sujet. Quelques raisons pourraient expliquer cet état des choses. D'abord, la période très courte (moins de neuf mois) est peu significative, surtout que le Président en est à sa première année de fonction. Ainsi, l'immigration n'était peut-être pas considérée comme d'une importance majeure au départ. Ensuite, Bush pourrait vouloir marquer une séparation entre les idées démocrates et celles de son parti. Par contre, il est évident qu'il reconnaît le problème et cherche des solutions pour corriger la situation. L'immigration et le trafic de drogue font alors partie des enjeux traités par Bush. Ils suivent la tendance des raisons menant à la sécurisation de l'immigration. Ils sont présentés de la même manière que le font Clinton, les gouverneurs d'États et Bush lui-même entre 2003 et 2007. Ainsi, pour ce qui est de George Bush en 2001, la période couverte trop courte, les discours trop peu nombreux et l'entrée en poste relativement récente font que les résultats ne peuvent être concluants quant à la continuation du processus de sécurisation.

3.3 Quelques conséquences de la sécurisation de l'immigration

La sécurisation de l'immigration se bâtit par la patrouille de la frontière, terme militaire qui vise la défense d'un territoire contre un ennemi ciblé. Les concepts de « guerre contre la drogue », « guerre contre le terrorisme », « guerre contre la criminalité » viennent renforcer le rapprochement entre les domaines policiers et militaires. Darder (2007: 369) aborde dans le même sens en ce qui a trait aux opérations pour attraper des illégaux (*Operation Hold the Line at the El Paso-Juarez border* par exemple), alors que les soldats de l'armée américaine, les marines et la garde nationale ont mené plus de 3 000 opérations de contrôle contre la drogue et l'immigration à la frontière mexicaine dans les années 1990 (Andreas et Price, 2001: 43-44). Les fonctions de ces deux appareils de l'État se confondent alors. Ainsi,

The reconfiguration of the coercive apparatus of the state disturbs not only the boundaries between the disciplines of criminology and IR but also the divisions made at the creation of the modern nation state between policing and military functions which are usually held as a core tenet of democracy (Pickering, 2004 : 212).

La sécurisation de l'immigration vient alors affecter la démocratie par la prise de mesures drastiques envers des individus sans défense (par exemple, des détentions prolongées sans accusations). Par le fait même, le rapprochement entre le policier et le militaire renforce la force coercitive de l'État et sa capacité d'action sur la population en général. Andreas et Price (2001) démontrent que les technologies militaires sont de plus en plus utilisées pour les opérations dites policières et que le rôle de l'armée tend à changer et à se confondre avec celui de la police. La redéfinition des enjeux de sécurité suivant la fin de la Guerre froide a entraîné une redéfinition du rôle de l'armée et du soldat vers des activités non

conventionnelles de sécurité. Cette situation a des implications importantes selon eux :

while the importation of a military paradigm may militarize domestic policing, the involvement of militaries in missions for which nonlethal techniques seem most appropriate may in turn domesticate military operations. The greater the advent of policing techniques to legitimate missions of the military, the more it presages the domestication of international space. In this case, unlike the era of total war, “enemies” are not whole nations, and the military faces pressures to treat foreign civilians increasingly as individuals endowed with rights rather than as enemies to be annihilated (Andreas et Price, 2001: 48).

Les prisons sont aussi de plus en plus pleines (plus de 15 000 détenus provenant du *US Citizenship and Immigration Services* (USCIS) (Darder, 2007: 369-370). Les droits humains sont aussi touchés par la sécurisation de l’immigration. Aux points d’entrées, tous les visiteurs des États-Unis (incluant les Américains de retour au pays) voient leurs droits réduits : les douaniers ont un large éventail de droits de fouille, de détention, et la capacité d’exclure un individu du pays. Par contre, une fois admis, les arrivants reprennent leurs complètement leurs droits (Salter, 2004: 78).

Thomas Faist apporte une autre conséquence de la sécurisation de l’immigration, que ce soit aux États-Unis ou en Europe :

the depiction of migration as a security threat in the West has unwillingly contributed to what American political scientist Samuel Huntington has termed the “clash of civilizations.” Securitized migration reinforces the very stereotypes about cultural fears and clashes that politicians publicly deny (Faist, 2002: 8).

Les natifs des pays occidentaux craignent pour leurs emplois « volés » par les étrangers, que leur culture soit bouleversée, que la criminalité envahisse leurs rues, alors que l’Europe redoute « l’invasion musulmane » si elle accepte d’autres immigrants provenant du Moyen-Orient et d’Afrique du Nord. La sécurisation de

l'immigration entraîne donc des sentiments de rejet envers les étrangers et leur cause plus de difficulté d'intégration, d'assimilation et de survie qu'autrement. Vulnérables à souhaits, les immigrants irréguliers sont souvent les moins bien payés, susceptibles de subir des abus des employeurs et de leurs collègues, et ils craignent l'autorité de l'État qui pourrait les aider (Bosknkiak, 1991: 747-749). Les droits humains sont alors souvent bafoués envers ces individus.

3.4 Remise en question des mesures proposées pour contrer l'immigration irrégulière

Des questions sont à poser quant aux moyens proposés par les agents de sécurisation pour contrer l'immigration irrégulière et leur part de réussite. Bush propose un large plan de réforme qui a été refusé au Congrès, et plusieurs mesures proposées ont fait l'objet d'études les qualifiant d'inefficaces.

Espenshade (1994) a démontré que les renforcements des mesures de contrôle de la frontière n'ont que peu d'effets dissuasifs sur les immigrants irréguliers voulant traverser la frontière, conclusions reconfirmées quelques années plus tard par Cornelius et Salehyan (2007). Une fois entrés aux États-Unis, les illégaux ont environ un à deux pourcent de chances d'être attrapés et déportés (Espenshade, 1994: 872). Même si les contrôles sont plus serrés, les immigrants savent qu'une fois la frontière traversée, ils seront presque assurés de pouvoir demeurer incognito et de travailler afin d'aider leur famille. Les incitatifs économiques et familiaux priment sur les restrictions politiques dans le désir de migrer.

Les programmes de travailleurs temporaires aident à réduire le nombre d'illégaux (en acceptant plus de légaux), mais les individus sont souvent enclins à rester plus longtemps que prévu au pays à ne plus retourner dans leur pays d'origine. Cette situation a été observée en Europe après la Seconde Guerre mondiale et aux États-Unis avec le Programme Bracero (Freeman, 1994) et récemment reconnue par Bouchard et Taylor dans leur rapport sur les accommodements raisonnables au Québec (2008: 81). Cornelius (2001) abonde dans le même sens en affirmant que seulement une petite partie des illégaux serait accommodée par un programme de travailleurs temporaires, celui visant surtout les illégaux de longue date.

Ces programmes créés en Europe ont été utilisés entre 1945 et 1970 pour la reconstruction et pour combler le manque de main-d'œuvre (Schindlmayr, 2003). Ces développements ont attiré une large population de travailleurs étrangers qui ont ensuite dépassé la durée de leurs visas et sont demeurés au pays par la suite, tout en réclamant des services et une aide à l'intégration. Alors que la crise du pétrole de 1973 touchait durement les économies capitalistes, plusieurs s'attendaient à ce que ces « temporaires » retournent dans leur pays d'origine. Cependant, après avoir travaillé et vécu un certain nombre d'années au même endroit, s'être forgé un réseau et peut-être même fondé une famille, il est aisé de comprendre que ces individus ne désirent pas retourner d'où ils viennent. Alors que les créateurs de ces initiatives croyaient en un retour volontaire suite à la fin de la période de travail ou durant la crise, leurs attentes ont été totalement déçues alors que les conséquences de ces programmes étaient inattendues (pour de plus amples développements sur ces programmes, voir Miller et Martin, 1982, cité dans Freeman, 1994). Même si ces programmes créent de l'emploi pour des populations démunies, ils ne leur amènent aucune stabilité et les gardent dans des situations précaires, surtout si les individus prolongent leur séjour comme illégaux en marge de la société (Ruiz, 2006).

Les sanctions imposées aux employeurs sont aussi un moyen inefficace de régler le problème de l'embauche des illégaux (Freeman, 1994 ; Cornelius, 2001). Dans les années 1980 et 1990, il était reconnu que des « frappes » de l'INS (*Immigration and Naturalization Service*) dans les usines pour trouver des illégaux n'étaient que rarement menées afin de ne pas créer d'impact négatif sur les capacités de production de ces compagnies (Cornelius, 2001: 678). Le point central était plutôt la sécurisation de la frontière et la déportation des illégaux.

3.5 D'autres solutions sont possibles

Des auteurs proposent alors d'autres solutions envisageables pour inciter les illégaux à rester dans leur pays d'origine, sans tomber dans les questions de sécurité. Ces alternatives aux politiques sécuritaires des États seraient évidemment plus difficiles à mettre en place et beaucoup plus complexes. La vision de Darder est particulièrement provocatrice et peu probable, surtout en ce qui a trait aux questions de souveraineté.

L'aide au développement des pays en difficulté est un moyen possible qui pourrait créer des incitatifs et des raisons pour les plus démunis de demeurer dans leur pays d'origine (Darder, 2007). Il paraît évident que les immigrants illégaux quittent souvent leur nation afin de trouver du travail et d'aider financièrement leur famille dans le besoin. La création d'emplois bien rémunérés au Mexique par exemple pourrait pousser les gens qui voudraient migrer vers les États-Unis à rester avec leurs proches tout en travaillant pour un salaire décent.

Darder (2007) propose quand à elle l'ouverture pure et simple de la frontière entre les États-Unis et le Mexique. Cette solution provoquerait des échanges culturels majeurs, une certaine justice économique, une meilleure redistribution de la richesse et des ressources naturelles, des échanges d'idées créant une interaction en expansion, une baisse des tensions sociales, l'arrêt des mesures punitives et de l'abus contre les immigrants irréguliers et leurs familles, le démantèlement de l'économie souterraine reliée à cet enjeu, le relâchement de tous ceux qui sont incarcérés pour avoir tenté de passer la frontière illégalement, et la création d'une citoyenneté globale respectant la souveraineté et les droits humains.

CONCLUSION

We asked for workers, but human beings came.

Max Frisch (1967)

Borders are permeable, even when the full capabilities of a national security state are applied on the control of movement of persons.

Mark B. Salter (2004)

Selon Durand, Massey et Parrado, la sécurisation de l'immigration aux États-Unis a réellement débuté en 1985 avec un discours de Ronald Reagan à l'effet que les États-Unis avaient perdu le contrôle de leurs frontières face à une invasion d'immigrants irréguliers (1999: 521). La réponse à ce problème de sécurité nationale a été le vote du *Immigration Reform and Control Act (IRCA)* de 1986. Les auteurs affirment que la sécurisation de l'immigration (par l'augmentation des mesures coercitives et les contrôles à la frontière) a réellement débuté à ce moment et que l'IRCA a marqué une nouvelle ère de l'immigration du Mexique vers les États-Unis (Durand *et al*, 1999: 531-535). D'après les résultats de mes recherches, il est certain que les attentats du 11 septembre 2001 contre le *World Trade Center* et le Pentagone n'ont pas marqué le début du processus de sécurisation, alors qu'il était déjà entamé sous l'ère Clinton. Son réel commencement date-t-il de Reagan ou de la fin de la Guerre froide ? D'autres recherches sur les discours de ce président républicain seraient nécessaires afin de valider cette hypothèse. Cependant, la place de l'immigration

dans le domaine de la sécurité provient davantage du lien que les présidents et gouverneurs tracent avec l'immigration irrégulière et la criminalité frontalière qu'avec le terrorisme. Les agents de sécurisation (dont les professionnels de la sécurité) voient l'État comme une entité sacro-sainte qui doit préserver son autorité, son autonomie et sa souveraineté par le contrôle de ses frontières. D'après Bigo,

Securitization of the immigrant as a risk is based on our conception of the state as a body or a container for the polity. It is anchored in the fears of politicians about losing their symbolic control over the territorial boundaries. It is structured by the habitus of the security professionals and their new interests not only in the foreigner but in the "immigrant." These interests are correlated with the globalization of technologies of surveillance and control going beyond the national borders (Bigo, 2002: 64-65).

Les professionnels de la sécurité seraient donc à blâmer pour la sécurisation de l'immigration par leur rôle de soutien aux dirigeants politiques qui désignent l'enjeu comme primordial et problématique pour l'État. Selon Bigo, en « produisant des vérités » sur l'immigration et son lien avec les questions de sécurité, ces professionnels valident les propos des politiciens avec leur statut de « connaisseurs » et d'experts dans le domaine. Ils contribuent alors grandement à la sécurisation de l'immigration et à tout ce que cela implique en termes de dépenses, de violation des droits humains, de militarisation de la frontière et d'exclusion sociale persistante.

Le fait de désigner les immigrants comme une menace mal définie, difficile à cerner, à voir, presque invisible (présentant les illégaux comme des gens qui se cachent et qui vivent parmi la population) crée un sentiment de peur de l'ennemi intérieur infiltré. Cette situation crée davantage de crainte et de suspicion envers les étrangers ou simplement les non blancs et stigmatise encore plus une population qui est déjà victime de racisme et de préjugés. La chasse aux communistes au cours de la Guerre froide est récupérée et recyclée en « chasse à

l'illégal ». Les *Minutemen*, groupe de simples citoyens américains chassant et capturant les illégaux provenant du Mexique vient renforcer la thèse de la nouvelle chasse aux sorcières. La désignation d'un nouvel ennemi infiltré crée un nouveau sentiment de peur et permet l'acceptation des mesures de sécurité renforcées par le public en général. La population participe même à ces mesures dites « défensives », alors que de nouvelles technologies sont constamment développées pour contrôler le phénomène plutôt incontrôlable.

Bien que la sécurisation de l'immigration soit effective depuis plusieurs années déjà, le nombre d'immigrants irréguliers aux États-Unis se compte maintenant en millions. Dans cette optique, la stratégie et la vision de l'immigration seraient peut-être à revoir. La désignation du statut des sans-papiers est d'abord une piste de réflexion intéressante. L'illégalité est de nature créée par une loi ou une règle ; elle n'est pas donnée en soi. Un immigrant n'est illégal que parce qu'une loi dit qu'il l'est. Selon Dauvergne, « With each extension of legal sanction illegal migration is, of course, increased for there can be no 'illegal' migration without law. » (2004: 599 ; voir aussi Bigo, 2002). Cette vision a probablement été observée en 1986 lors de la régularisation du statut de millions d'irréguliers, alors que George W. Bush refusait totalement l'option de l'amnistie lors des propositions de plan de réforme de l'immigration en 2006-2007. La légalisation de l'immigration clandestine pourrait peut-être s'avérer une solution au « problème », mais il est presque impossible que ce choix soit envisagé sans qu'un genre d'espace commun soit créé comme en Europe. Peut-être qu'une intégration beaucoup plus poussée de l'ALÉNA pourrait enclencher un processus d'uniformisation des politiques migratoires entre les deux États et éventuellement mener à une gestion commune d'une frontière partagée. Il est par contre encore une fois peu probable que les États-Unis consentent à « partager » leur droit de regard sur l'immigration avec le Mexique.

Alors que l'immigration en tant que « problème » est une construction des agents de sécurisation depuis plusieurs années déjà, certaines situations urgentes sont réellement problématiques en ce qui concerne la frontière entre les États-Unis et le Mexique. Ainsi, le trafic de drogue et les cartels qui le dirigent posent de sérieux problèmes de sécurité pour les deux États et touchent même les populations vivant près de la frontière. Au Mexique, en 2008 seulement, on dénombre plus de 3 800 morts liés au contrôle du trafic de drogue, et cette escalade de la violence touche les policiers et les civils (*La Presse*, 17 octobre 2008, et Barros, 2008). Au rythme où se déroulent les événements, il est peu probable de voir les États-Unis réduire leur lutte, ou leur « guerre » contre les barons de la drogue, et l'état de la situation ne peut qu'empirer la vie des immigrants mexicains voulant s'établir en territoire américain. La militarisation de la frontière n'a jamais été désirée selon Bush, mais le conflit qui fait présentement rage chez leurs voisins du Sud laisse présager un déploiement encore plus important des forces de sécurité afin de lutter contre ce fléau meurtrier.

Après avoir présenté les discours de Clinton et de Bush sur l'immigration, quelle est celle du président nouvellement élu, Barack Obama ? Son opinion sur le sujet, exprimée sur le site Internet de la Maison-Blanche, nous fournit peu d'éléments de réponse, mais permet de constater que jusqu'à maintenant, il existe une continuité dans la manière de percevoir le problème et les solutions proposées. Ainsi, Obama veut sécuriser les frontières, améliorer le système migratoire, éliminer les attrait à l'immigration irrégulière par la chasse aux employeurs qui embauchent des illégaux, sortir les gens de l'ombre, et créer des opportunités de développement économique avec le Mexique. Toutes ces initiatives sont des moyens qui ont déjà été utilisés ou proposés et qui n'ont pas réglé le « problème ». La seule réelle solution qui mérite une attention plus particulière est le développement économique du Mexique avec l'aide des États-

Unis. Cette initiative devrait sérieusement être revisitée, car elle pourrait permettre d'atténuer le désir des Mexicains de quitter leur pays d'origine pour travailler et mieux faire vivre leurs familles. Cependant, pour que le tout fonctionne, cette solution doit être appliquée sérieusement, selon un engagement sincère de la part des dirigeants américains. D'après moi, il serait possible de mener cette mesure sur le long terme seulement et avec beaucoup d'efforts et d'investissement. Par contre, aller de l'avant avec cette décision créerait un précédent incontrôlable qui obligerait une redistribution incroyable des richesses si elle devait ensuite être appliquée à d'autres nations démunies qui réclameraient aussi une aide subséquente et soutenue de la part de la nation la plus puissante.

En terminant, l'immigration, les déplacements de population et les réfugiés constitueront un sujet de recherche de plus en plus étudié dans les prochaines décennies. Ce phénomène touche tous les États et implique de grands bouleversements au sein des populations et de l'organisation sociale. Les mouvements de populations ont marqué l'histoire de l'humanité et changeront le visage des nations. Avec une domination au niveau mondial inégalée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis ne peuvent espérer s'en tirer facilement et l'attrait qu'ils constituent ainsi pour les populations les plus démunies leur pose un « problème ». En tant que nation la plus riche, il est naturel de constituer un repère et une destination primée afin de « réaliser le rêve américain ». Refuser cette réalité est toujours possible, mais empêcher les mouvements de population frôle l'impossible.

BIBLIOGRAPHIE

- ACKLESON, J. (2005) « Border Security Technologies: Local and Regional Implications », *Review of Political Research*, 22(2): 137-155.
- ADAMSON, F.B. (2006) « Crossing Borders: International Migration and National Security », *International Security*, 31(1), été: 165-199.
- ALLISON, G.T. (1961) *Essence of Decision: Explaining the Cuban Missile Crisis*, Little, Brown.
- ANDREAS, P. et R. Price (2001) « From War-Fighting to Crime-Fighting: Transforming the American National Security State », *International Studies Review*, 3(3): 31-52.
- BARROS, G. (2008) « Drogue : la criminalité au Mexique affecte aussi les États-Unis », *Cyberpresse*, 22 octobre, www.cybrepresse.ca.
- BAUBOCK, R. (1992) *Immigration and the Boundaries of Citizenship*, Centre for Research in Ethnic Relations, University of Warwick, mai.
- BIBLER, S. (2003) « Cultural logic of belonging and movement: Transnationalism, Naturalization, and U.S. Immigration Politics », *American Ethnologist*, 30(4): 508-526.
- BIGO, D. (1995) « Grands Débats dans un Petit Monde, Les débats en relations internationales et leur lien avec le monde de la sécurité », *Cultures et Conflits*, 19-20: 7-48.
- (1998) « Sécurité et immigration : vers une gouvernamentalité par l'inquiétude ? », *Cultures et Conflits*, 31-32: 39-62.
- (2002) « Security and Immigration: Towards a Critique of the Governmentality of Unease », *Alternatives*, 27: 63-92.
- BOSNKIAK, L.S. (1991) « Human Rights, State Sovereignty and the Protection of Undocumented Migrants under the International Migrant Workers Convention », *International Migration Review*, 25(4) Special Issue: U.N. International Convention on the Protection of the Rights of the Migrant Workers and Members of Their Families, hiver: 737-770.

- BOSWELL, C. (2007) « Migration Control in Europe After 9-11: Explaining the Absence of Securitization », *JCMS*, 45(3), septembre: 589-610.
- BOUCHARD, G. et C. Taylor (2008) *Fonder l'avenir, Le temps de la réconciliation, Rapport abrégé, Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, Gouvernement du Québec.*
- BOVENKERK F., R. Miles et G. Verbunt (1990) « Racism, Migration and the State in Western Europe: A Case for Comparative Analysis », *International Sociology*, 5(4), décembre: 475-490.
- _(1991) « Comparative Studies of Migration and Exclusion on the Ground of 'Race' and Ethnic Background in Western Europe: A Critical Appraisal », *International Migration Review*, 25(2): 375-391.
- BRUBAKER, R.W. (1992) *Citizenship and Nationhood in France and Germany*, Cambridge, MA: Harvard University Press.
- BUONFINO, A. (2004) « Between unity and Plurality: The Politization and Securitization of the Discourse of Immigration in Europe », *New Political Science*, 26(1), mars: 23-49.
- BUZAN, B., O. Waever et J. de Wilde (1998) *Security: A New Framework for Analysis*, Lynne Rienner Publishers, Boulder, London.
- CAMPBELL, D. (1998) Chapitre 6 : Writing Security, in *Writing Security: United States Foreign Policy and the Politics of Identity*, Minneapolis: Minnesota University Press, 133-168.
- CASTELLS, M. (1975) « Immigrant Workers and Class Struggles in Advanced Capitalism: The Western European Experience », *Politics and Society*, 5(1): 33-66.
- CASTLES, S. (1998) « Globalization and Migration: Some Pressing Contradictions », *International Social Science Journal*, 50(2), juin: 179-186.
- CEYHAN, A. (1998) « Analyser la sécurité : Dillon, Waever, Williams et les autres », *Cultures et Conflits*, 31-32: 39-62.
- _(2001) « Défense et identités : un contexte sécuritaire global ? Terrorisme, immigration et patriotisme. Les identités sous surveillance », *Cultures et Conflits*, 44: 117-133.

- CHAPKIS, W. (2003) « Trafficking, Migration, and the Law: Protecting Innocents, Punishing Immigrants », *Gender and Society*, 17(6), décembre: 923-937.
- COLLYER, M. (2006) « Migrants, Migration and the Security Paradigms: Constraints and Opportunities », *Mediterranean Politics*, 11(2), juillet: 255-270.
- COMMISSION MONDIALE SUR LES MIGRATION INTERNATIONALES (2005) « Les migrations dans un monde interconnecté : nouvelles perspectives d'action », *Rapport de la commission mondiale sur les migrations internationales*.
- CORNELIUS, W.A. (1995) « Modes of Immigration Politics in Liberal Democratic States » and « Rejoinder », *International Migration Review*, 29(4): 881-902; 909-913.
- (2001) « Death at the Border - Efficacy and Unintended Consequences of US Immigration Control Policy », *Population and Development*, 27(4), décembre: 661-685.
- CORNELIUS, W.A., P.L. Martin et J.F. Hollifield (1994) *Controlling Immigration: A Global Perspective*, Stanford: CA: Stanford University Press.
- CORNELIUS, W.A. et I. Salehyan (2007) « Does Border Enforcement Deter Unauthorized Immigration? The Case of Mexican Migration to the USA », *Regulation and Governance*, 1: 139-153.
- DARDER, A. (2007) « Radicalizing the Immigrant Debate in the United States: A Call for Open Borders and Global Human Rights », *New Political Science*, 29(3): 369-384.
- DAUVERGNE, C. (2004) « Sovereignty, Migration and the Rule of Law in Global Times », *The Modern Law Review Limited*, 67(4): 588-615.
- DOCUMENTS (2004) « The US 9-11 Commission on Border Control », *Population and Development Review*, 30(3), septembre: 569-574.
- DOMINIGUEZ, J. (1992) « Cooperating with the Enemy? U.S. Immigration Policies Toward Cuba », in Mitchell, C. *Western Hemisphere Immigration and United States Policy*, University Park, PA: The Pennsylvania State University Press, 31-88.
- DURAND, J., D.S. Massey et E.A. Parrado (1999) « The New Era of Mexican Migration to the United States », *The Journal of American History*, 86(2), septembre: 518-536.

- FAIST, T. (2002) « Extension du domaine de la lutte »: *International Migration and Security Before and After September 11, 2001* », *International Migration Review*, 36(1), septembre: 7-14.
- FREEMAN, G.P. (1994) « Can Liberal States Control Unwanted Migration »», *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 534, Strategies for Immigration Control: An International Comparison, juillet: 17-30.
- FRISCH, M. (1967) « Öffentlichkeit als Partner », Frankfurt am Main: Suhrkamp.
- FUCHS, L. (1990) *The American Kaleidoscope*, New London Conn: Wesleyan, University Press of N.E.
- GRIEGO, M.G. (1994) « Canada: Flexibility and Control in Immigration and Refugee Policy », in Cornelius W.A., P.L. Martin et J.F. Hollifield *Controlling Immigration: A Global Perspective*, Stanford: CA: Stanford University Press, 119-142.
- HAUS, L. (1995) « Opening in the Wall, Transnational Migrants, Labour Unions, and U.S. Immigration Policy », *International Organization*, 49(2): 285-313.
- HILL, K. et Rebeca Wong (2005) « Mexico-US Migration: Views from both Sides of the Border », *Population and Development Review*, 31(1): 1-18.
- HOLLIFIELD, J.F. (1992) « Migration and International Relations: Cooperation and Control in the European Community », *International Migration Review*, 26(2): 568-595.
- (1994) « Immigration and Republicanism in France: The Hidden Consensus », In *Controlling Immigration: A Global Perspective*, Ed. W.A. Cornelius, P.L. Martin and J.F. Hollyfield, Stanford, CA: Stanford University Press, pp.143-175.
- (2004) « The Emerging Migration State », *International Migration Review*, 38(3), automne: 885-912.
- HYUSMANS, J. (2000) « The European Union and the Securitization of Migration », *Journal of Common Market Studies*, 38(5), décembre: 751-777.
- IBRAHIM, M. (2005) « The Securitization of Migration: A Racial Discourse », *International Migration*, 43(5): 163-187.
- JOPPKE, C. (1998) « Why Liberal States Accept Unwanted Immigration », *World Politics*, 50(2): 266-293.

- (2007) « Transformation of Citizenship: Status, Rights, Identity », *Citizenship Studies*, 11(1), février: 37-48.
- KARYOTHIS, G. et S. Patrikios (2007) *Religion, Securitization and Anti-Immigration Attitudes: The Case of Greece*, Symposium on 'Security and Migration: Challenges to the Liberal State', University of Edinburgh.
- KINNVALL, C. (2004) « Globalization and Religious Nationalism: Self, Identity, and Search for Ontological Security », *Political Psychology*, 25(5): 741-767.
- KOFMAN, E. (2005) « Citizenship, Migration and the Reassertion of National Identity », *Citizenship Studies*, 9(5), novembre: 453-467.
- KURTHEN, H. (1995) « Germany at the Crossroads: National Identity and the Challenges of Immigration », *International Migration Review*, 29(4): 914-938.
- LA PRESSE (2008) « La violence au Mexique passe la frontière », *Cyberpresse*, 17 octobre, www.cybrepresse.ca.
- LEITNER, H. (1995) « International Migration and the Politics of Admission and Exclusion in Postwar Europe », *Political Geography*, 14(3): 259-278.
- LOHRMANN, R. (2000) « Migrants, Refugees and Insecurity. Current Threats to Peace? », *International Migration*, 38(4): 3-22.
- MAISON-BLANCHE, site officiel : www.whitehouse.gov (pages consultées le 18 avril 2009).
- MERLE, M. (1996) « Un système international sans territoire ? », *Cultures & Conflits*, no 21-22: 289-309.
- MEYERS, D.H. et K. O'NEIL (2004) « Immigration: Mapping the North American Reality », *Policy Options*, juin-juillet: 5-9.
- MEYERS, E. (2000) « Theories of International Immigration Policy - A Comparative Analysis », *International Migration Review*, 34(4), hiver: 1245-1282.
- MILES, R. (1982) « Labour migration and racism : the case or the Irish » et « Racism and class structure: migrant labour in contemporary capitalism », In *Racism and Migrant Labour*, pp. 121-188, Routledge and Kegan Paul Ltd, London, Boston, Melbourne and Henley.

- MILLER, M.J. et P.A. Martin (1982) *Administering Foreign Workers Programs*, Lexington, MA: Lexington Books.
- MITCHELL, C. (1989) « International Migration, International Relations and Foreign Policy », *International Migration Review*, 23(3): 681-708.
- (1992) *Western Hemisphere Immigration and United States Policy*, University Park, PA: The Pennsylvania State University Press.
- (2002) « The significance of the September 11, 2001 Terrorist Attacks for United States-Bound Migration in the Western Hemisphere », *International Migration Review*, 36(1): 29-32.
- MONEY, J. (1997) « No Vacancy: The Political Geography of Immigration Control in Advanced Industrial Countries », *International Organization*, 51(4): 685-720.
- MULLER, B.J. (2004) « (Dis)qualified Bodies: Securitization, Citizenship and Security Management », *Citizenship Studies*, 8(3), septembre: 279-294.
- NIKOLINAKOS, M. (1975) « Notes Toward a General Theory of Migration in Late Capitalism », *Race and Class*, 17(1): 5-18.
- O'NEILL, P.E. (2006) « The European Union and Migration: Security Versus Identity », *Defence Studies*, 6(3), septembre: 322-350.
- OIM, Site Internet : <http://www.iom.int/jahia/Jahia/lang/fr/pid/1>, En ligne, page consultée le 6 octobre 2008
- PAPIN, D. (2006) « Les attentats de Londres, révélateur du malaise de la nation britannique », *Hérodote : La Découverte*, 120: 190-199.
- PARKER, O. et J. Brassett (2005) Contingent Borders, Ambiguous Ethics: Migrants in (International) Political Theory, *International Studies Quarterly*, 49: 233-253.
- PETRAS, E.M. (1981) « The Global Labour Market in the Modern World-Economy », In *Global Trends in Migration*, Ed. M. M. Kritz, C. B. Keely and S. M. Tomasi, New York: The Center for Migration Studies of New York, pp.44-63.
- PICKERING, S. (2004) « Border Terror: Policing, Forced Migration and Terrorism », *Global Change, Peace and Security*, 16(3): 211-226.
- RAZIN, A. et E. Sadka (2000) « Unskilled Migration: A Burden or a Boon for the Welfare State? », *The Scandinavian Journal of Economics*, 102(3), juin: 463-479.

- RICO, C. (1992) « Migration and U.S.-Mexican Relations, 1966-1986 », in Mitchell, C. *Western Hemisphere Immigration and United States Policy*, University Park, PA: The Pennsylvania State University Press, 3-25.
- RIGONI, C.S. et P. Flor Maria (1999) « México entre sus fronteras: unos apuntes del Sur », *Migrantes*, 5(3).
- (2002) « Fronteras Sur: vertiente de mañana », *Migrantes*, 7(2).
- ROE, P. (2006) « Reconstructing Identities or Managing Minorities ? Desecuritizing Minority Rights: A Response to Jutila », *Security Dialogue*, 37(3), septembre: 425-438.
- RUDOLPH, C. (2003) « Globalization and Security: Migration and Evolving Conceptions of Security in Statecraft and Scholarship », *Security Studies*, 13(1), janvier: 1-32.
- (2003) « Security and the Political Economy of International Migration », *The American Political Science*, 97(4), novembre: 603-620.
- RUGGIE, J.G. (1982) « International Regimes, Transactions, and Change: Embedded Liberalism in the Postwar Economic System », *International Organization*, 36(2), printemps: 379-415.
- RUIZ, O. (2006) « Migration and Borders: Present and Future Challenges », *Latin American Perspectives*, Numéro 147, 33(2), mars: 46-55.
- SALTER, M.B. (2004) « Passports, Mobility and Security: How Smart Can the Border Be? » *International Studies Perspectives*, 5: 71-91.
- SASSE, G. (2005) « Securitization or Securing Rights? Exploring Conceptual Foundations of Policies Toward Minorities and Migrants in Europe », *JCMS*, 43(4): 673-693.
- SASSEN, S. (1996) *Losing Control? Sovereignty in an Age of Globalization*, New York : Columbia University Press.
- SCHINDLMAYR, T. (2003) « Sovereignty, Legal Regimes, and International Migration », *International Migration*, 41(2): 109-123.
- SCHMITT, C. (1992) (réédition) *La notion de politique et théorie du partisan*, Flammarion, France.

- SCHOULTZ L. (1992) « Central America and the Politicization of U.S. Immigration Policy », in Mitchell, C. *Western Hemisphere Immigration and United States Policy*, University Park, PA: The Pennsylvania State University Press, 157-219.
- SIMMONS, A.B. (2002) « Mondialisation et migration internationale : tendances, interrogations et modèles théoriques », *Cahiers québécois de démographie*, 31(1), printemps: 7-33.
- SIMMONS, A.B. et K. Keohane (1992) « Canadian Immigration Policy: State Strategies and the Quest for Legitimacy », *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 29(4), novembre: 421-452.
- STASIULIS, D. et D. Ross (2006) « Security, Flexible Sovereignty, and the Perils of Multiple Citizenship », *Citizenship Studies*, 10(3), juillet: 329-348.
- STEPICK, A. (1992) « Unintended Consequences: Rejecting Haitian Boat People and Destabilizing Duvalier », in Mitchell, C. *Western Hemisphere Immigration and United States Policy*, University Park, PA: The Pennsylvania State University Press, 125-155.
- TEITELBAUM, M.S. (1984) « Immigration, Refugees, and Foreign Policy », *International Organization*, 38(3): 429-450.
- THRÄNHARDT, D. (1995) « The Political Uses of Xenophobia in England, France and Germany », *Party Politics*, 1(3): 323-345.
- TORPEY, J. (1998) « Aller et venir : le monopole étatique des moyens légitimes de circulation », *Cultures et Conflits*, 31-32: 63-100.
- TUMLIN, K.C. (2004) « Suspect First: How Terrorism Policy is Reshaping Immigration Policy », *California Law Review*, 92(4), juillet: 1173-1239.
- WEINER, M. (1985) « On International Migration and International Relations », *Population and Development Review*, 11(3), septembre: 441-455.
- (1992-1993) « Security, Stability and International Migration », *International Security*, 17(3), hiver: 91-126.
- (1995) *The Global Migration Crisis: Challenge to States and to Human Rights*, New York: Harper-Collins College Publishers.
- WHITAKER, R. (1987) *Double Standard: The Secret History of Canadian Immigration*, Toronto: Lester and Orpen Dennys.

WIDGREN, J., M. Jandl et M. Hofmann (2005) « Migration and Security in Europe after the Madrid Bombings », *Migraciones*, (17), juin: 1-7.

WILLIAMS, M.C. (2003) « Words, Images, Enemies: Securitization and International Politics », *International Studies Quarterly*, 47: 511-531.

ZOLBERG, A.R. (1981) « International Migrations in Political Perspective », In *Global Trends in Migration: Theory and Research on International Population Movements*, Ed. M.M. Kritz, C.B. Keely and S.M. Tomasi, New York: Center for Migration Studies, pp. 3-27.

----- (1989) « The Next Waves: Migration Theory for a Changing World », *International Migration Review, Special Silver Anniversary Issue: International Migration an Assessment for the 90's*, 23(3), automne: 403-430.

Sources utilisées pour la recherche

Site officiel du gouverneur du Texas Rick Perry : <http://www.governor.state.tx.us/>
(pages consultées le 20 octobre 2008).

Site officiel du gouverneur du Nouveau-Mexique Bill Richardson :
<http://www.governor.state.nm.us/index2.php> (pages consultées le 20 octobre 2008).

Site officiel du gouverneur de la Californie Arnold Schwarzenegger : <http://gov.ca.gov/>
(pages consultées le 20 octobre 2008).

Site officiel de la gouverneure de l'Arizona Janet Napolitano :
<http://www.azgovernor.gov/> (pages consultées le 20 octobre 2008).

Discours du Président Bill Clinton : www.findarticles.com

Discours du Président George W. Bush : www.findarticles.com

ANNEXE 1 : RÉFÉRENCES

George W. Bush

Année 2001

La Maison-Blanche, George W. Bush (5 février 2001) *Remarks Following Discussions With Prime Minister Jean Chretien of Canada and an Exchange With Reporters.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (16 février 2001) *The President's News Conference With President Vicente Fox in San Cristobal, Mexico.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (22 avril 2001) *North American Leaders' Statement.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (1er mai 2001) *Letter to Congressional Leaders on Proposed Legislation To Extend the Filing Deadline for Undocumented Immigrants.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (26 juin 2001) *Proclamation 7452—Suspension of Entry as Immigrants and Nonimmigrants of Persons Responsible for Actions That Threaten International Stabilization Efforts in the Western Balkans, and Persons Responsible for Wartime Atrocities in That Region.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (10 juillet 2001) *Remarks at an Immigration and Naturalization Service Ceremony on Ellis Island, New York.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (26 juillet 2001) *Memorandum on Funding for Emergency Refugee and Migration Assistance.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (24 août 2001) *The President's News Conference in Crawford, Texas.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (5 septembre 2001) *Remarks at a State Dinner Honoring President Fox of Mexico.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (6 septembre 2001) *Joint Statement Between the United States of America and the United Mexican States.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (6 septembre 2001) *Remarks on Departure With President Fox for Toledo, Ohio, and an Exchange With Reporters.*

Années 2003 et 2004

La Maison-Blanche, George W. Bush (24 janvier 2003) *Remarks at the swearing-in ceremony for Tom Ridge as Secretary of Homeland Security.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (25 mars 2003) *Letter to congressional leaders transmitting a report required by the Enhanced Border Security and Visa Entry Reform Act of 2002.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (21 mai 2003) *Commencement address at the United States Coast Guard Academy in New London, Connecticut.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (1er octobre 2003) *Remarks on signing the department of Homeland Security Appropriations Act, 2004.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (15 décembre 2003) *The President's news conference.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (7 janvier 2004) *President Bush Proposes New Temporary Worker Program – Remarks by the President on Immigration Policy, The East Room.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (10 janvier 2004) *President's Radio Address.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (12 janvier 2004) *President Bush, President Fox Meet with Reporters in Mexico, Quinta Real Hotel, Monterrey, Mexico.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (6 mars 2004) *President Bush, Mexican President Fox Reaffirm Commitment to Security – Press Conference of President Bush and Mexican President Fox, Prairie Chapel Ranch, Crawford, Texas.*

Années 2005, 2006 et 2007

La Maison-Blanche, George W. Bush (18 octobre 2005) *President Signs Homeland Security Appropriations Act for 2006, The East Room.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (22 octobre 2005) *President's Radio Address.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (28 novembre 2005) *President Discusses Border Security and Immigration Reform in Arizona, Davis-Monthan Air Force Base, Tucson, Arizona.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (29 novembre 2005) *President Tours Border, Discusses Immigration Reform in Texas*, El Paso Sector, El Paso, Texas.

La Maison-Blanche, George W. Bush (3 décembre 2005) *President's Radio Address*.

La Maison-Blanche, George W. Bush (23 mars 2006) *President Participates in Meeting on Comprehensive Immigration Reform*, The Roosevelt Room.

La Maison-Blanche, George W. Bush (25 mars 2006) *President's Radio Address*.

La Maison-Blanche, George W. Bush (27 mars 2006) *Fact Sheet: Comprehensive Immigration Reform: Securing Our Border, Enforcing Our Laws, and Upholding Our Values*.

La Maison-Blanche, George W. Bush (8 avril 2006) *President's Radio Address*.

La Maison-Blanche, George W. Bush (24 avril 2006) *President Discusses Comprehensive Immigration Reform*, Hyatt Regency Irvine, Irvine, California.

La Maison-Blanche, George W. Bush (25 avril 2006) *President Discusses Immigration Reform with Members of the Senate*, Cabinet Room.

La Maison-Blanche, George W. Bush (15 mai 2006) *President Bush Addresses the Nation on Immigration Reform*, The Oval Office.

La Maison-Blanche, George W. Bush (16 mai 2006) *Press Briefing on the President's Immigration Reform Plan*, Presidential Hall, Dwight D. Eisenhower Executive Office Building.

La Maison-Blanche, George W. Bush (18 mai 2006) *President Bush Discusses Border Security and Immigration Reform in Arizona*, Yuma Sector, Border Patrol Headquarters, Yuma, Arizona.

La Maison-Blanche, George W. Bush (20 mai 2006) *President's Radio Address*.

La Maison-Blanche, George W. Bush (1er juin 2006) *President Discusses Comprehensive Immigration Reform*, United States Chamber of Commerce, Washington, D.C.

La Maison-Blanche, George W. Bush (6 juin 2006) *President's Remarks to the Travel Pool at Laredo Border Patrol Sector Headquarters*, Laredo Border Patrol Sector Headquarters, Laredo, Texas.

La Maison-Blanche, George W. Bush (7 juin 2006) *President Bush Discusses Comprehensive Immigration Reform in Nebraska Metropolitan Community College, South Omaha Campus, Omaha, Nebraska.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (19 juin 2006) *Just the Facts: The Bush Administration's Strong Worksite Enforcement Efforts.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (5 juillet 2006) *President Bush Discusses Immigration in Alexandria, Virginia Dunkin' Donuts/Baskin Robbins, Alexandria, Virginia.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (24 juillet 2006) *President Bush Attends Naturalization Ceremony, Walter Reed Army Medical Center, Washington, D.C.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (3 août 2006) *President Bush Discusses Comprehensive Immigration Reform in Texas, Anzalduas Park, Mission, Texas.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (26 octobre 2006) *President Bush Signs Secure Fence Act, The Roosevelt Room.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (23 janvier 2007) *President Bush's Plan For Comprehensive Immigration Reform.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (13 mai 2007) *President Bush and President Calderón of Mexico Exchange Dinner Toasts, Hacienda Xcanatún, Mérida, Mexico.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (9 avril 2007) *Fact Sheet: Acting This Year to Pass Comprehensive Immigration Reform, President Bush Discusses Progress Securing Our Border And Outlines Five Objectives For Comprehensive Immigration Reform.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (28 avril 2007) *President's Radio Address.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (4 mai 2007) *President Bush Celebrates Cinco de Mayo, Discusses Immigration, The Rose Garden.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (16 mai 2007) *President Bush Participates in Roundtable on Employment Eligibility Verification System, Embassy Suites, Washington, D.C.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (17 mai 2007) *President Bush Discusses Comprehensive Immigration Bill, South Lawn.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (19 mai 2007) *President's Radio Address.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (29 mai 2007) *Fact Sheet: Securing the Border First.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (1er juin 2007) Fact Sheet: Ending Chain Migration, Bipartisan Immigration Bill Reforms System To Focus Family Migration On Nuclear Family And Parents.

La Maison-Blanche, George W. Bush (8 juin 2007) *Best of the Immigration Fact Check: Top 10 Common Myths.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (13 juin 2007) *Fact Sheet: The Consequences of Inaction.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (14 juin 2007) President Bush Discusses Comprehensive Immigration Reform with Associated Builders and Contractors, Capital Hilton Hotel, Washington, D.C.

La Maison-Blanche, George W. Bush (15 juin 2007) *President Bush Attends National Hispanic Prayer Breakfast, JW Marriott Hotel, Washington, D.C.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (22 juin 2007) *Immigration Fact Check: Responding to Key Myths.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (23 juin 2007) *President's Radio Address.*

La Maison-Blanche (25 juin 2007) *Press Briefing on Comprehensive Immigration Reform by Joel Kaplan, Assistant to the President and Deputy Chief of Staff for Policy.*

La Maison-Blanche, George W. Bush (10 août 2007) *Statement on improving border security and immigration within existing law.*

Bill Clinton

La Maison-Blanche, Bill Clinton (17 mai 1993) *Remarks at a town meeting in San Diego.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (27 juillet 1993) *Remarks and an exchange with reporters on immigration policy.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (16 septembre 1993) *Remarks to the Congressional Hispanic Caucus Institute.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (25 juillet 1994) *Remarks and a question-and-answer session with the National Governors' Association in Boston, Massachusetts.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (31 octobre 1994) *Statement on signing the Immigration and Nationality Technical Corrections Act of 1994.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (24 janvier 1995) *William Jefferson Clinton State of the Union 1995.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (6 février 1995) *Remarks to the National Governors' Association conference.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (7 février 1995) *Remarks on the immigration policy initiative and an exchange with reporters.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (13 février 1995) *Memorandum on illegal immigration.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (6 mars 1995) *The president's news conference.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (8 mai 1995) *Joint statement with the Republic of Cuba on normalization of migration.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (8 mai 1995) *Message to the Congress transmitting the "Immigration Enforcement Improvements Act of 1995.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (25 septembre 1995) *Remarks at a fundraiser in Los Angeles, California.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (23 janvier 1996) *William Jefferson Clinton State of the Union 1996.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (19 février 1996) *Statement on signing the executive order on illegal immigration.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (15 avril 1996) *Memorandum on cooperation with Mexico on drug control.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (12 août 1996) *Remarks on American security in a changing world at George Washington University.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (27 janvier 1998) *William Jefferson Clinton State of the Union 1998.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (semaine du 9 février 1998) *Statement on the United States-Mexico Binational Drug Strategy.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (semaine du 4 mai 1998) *The President's news conference.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (semaine du 18 mai 1998) *Remarks on the international crime control strategy.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (9 juin 1998) *Message to the Congress transmitting the proposed "International Crime Control Act of 1998.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (8 février 1999) *Message to the Congress transmitting the 1999 National Drug Control Strategy.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (11 mars 1999) *Closing remarks at the Central America Summit in Antigua and an exchange with reporters.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (4 octobre 1999) *Memorandum on Delegation of Authority Under the Immigration and Nationality Act.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (8 décembre 1999) *The President's News Conference.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (7 septembre 2000) *Statement on the Report of the Interagency Commission on Crime and Security in United States Seaports.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (29 septembre 2000) *Memorandum on Fiscal Year 2001 Refugee Admissions.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (17 octobre 2000) *Statement on Signing the American Competitiveness in the Twenty-First Century Act and Non-Immigrant Worker Fee Legislation.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (30 octobre 2000) *Statement on Signing the Visa Waiver Permanent Program Act.*

La Maison-Blanche, Bill Clinton (15 janvier 2001) *Memorandum on Delegation of Authority Under Sections of the Immigration and Nationality Act.*

Arizona – Janet Napolitano

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (23 février 2004) *Governor Napolitano signs homeland security agreement with New Mexico.*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (3 février 2005) *Letter to Hon. Alberto R. Gonzales, Attorney General of the United States.*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (8 février 2005) *Governor asks feds to take illegal immigrant inmates Federal Government Owes Arizona at Least \$71 Million.*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (24 mars 2005) *Governor re-bills feds for immigrant inmates.*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (6 juin 2005) *Governor calls for summit on role of state, local governments in immigration enforcement – Meeting to be headed by Department of Public Safety Director.*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (21 juin 2005) *Governor Napolitano and Sonoran counterpart release joint statement on border security – Agreement reached during recent Arizona-Mexico plenary session.*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (6 juillet 2005) *Overview of the Governor's immigration strategies.*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (15 août 2005) *Declaration of emergency *Arizona – Mexico international border security emergency*.*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (26 août 2005) *Letter to The President George W. Bush and Sr. Lic. Felipe de Jesus Calderon Hinojosa, Presidente Constitucional de los Estados Unidos Mexicanos.*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (26 août 2005) *Letter to The Honorable Michael Chertoff, Secretary, US Department of Homeland Security.*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (9 janvier 2006) *2006 State of the State Address, Keeping Arizona safe, strong and prosperous.*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (15 mai 2006) *Faq's on Arizona National Guard on the border.*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (15 mai 2006) *Governor supports comprehensive immigration reform*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (15 mai 2006) *Timeline of Federal immigration correspondence.*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (1er juin 2006) *Gov. Napolitano signs agreement to put National Guard on border – Memorandum of Agreement Begins "Operation Jump Start".*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (24 août 2006) *Border sheriffs join napolitano, call for release of border security funding – Funding Remains Stuck in a Federal 'Bureaucratic Morass'.*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (25 août 2006) *Governor Napolitano leads U.S. border governors in call for congressional action on immigration reform – Napolitano, Counterparts Participating in Border Governors Conference in Austin, Texas.*

United States – Mexico Border Governors Conference Janet Napolitano, Rick Perry, Bill Richardson and Arnold Schwarzenegger (25 août 2006) *Letter to The Honorable J. Dennis Hastert, Speaker of the House of Representatives and the Honorable Bill Frist, United States Senate.*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (12 septembre 2006) *Governor Napolitano announces \$6.35 million in funding to increase border security – Federal Funds Will Increase Local Law Enforcement Presence.*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (20 septembre 2006) *Governors ask Congress to restore funding for critical National Guard mission - “Predator” Drone Mission Necessary for Guard Future, Border Security.*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (18 décembre 2006) *Letter to The Honorable Michael Chertoff, Secretary, US Department of Homeland Security.*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (27 février 2007) *Governor Janet Napolitano Address to the National Press Club regarding immigration, border security.*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (12 mars 2007) *Governor calls on Presidents to act on border security.*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (21 mai 2007) *Governor argues for stronger border security measures – Met Today with Chertoff, Aguilar.*

Janet Napolitano (1er juin 2007) « Don’t forget the border », *The New York Times.*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (15 juin 2007) *Governors advance border security partnerships – Napolitano, Bours fight drug trafficking, money laundering, human smuggling.*

Randal Archibold (16 juin 2007) « Arizona – Mexico discussion focuses on border violence », *The New York Times.*

David S. Broder (8 juillet 2007) « Arizona’s border burden », *The Washington Post.*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (24 août 2007) *Arizona teams with Federal Homeland Security to create secure id.*

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (7 décembre 2007) *Memorandum of agreement between the State of Arizona & Department of Homeland Security.*

Lisa Caruso (15 décembre 2007) « Arizona’s Immigration test », *Issues and Ideas*, p.56-57.

The New York Times (30 avril 2008) « Editorial – Pulling back the immigration posses », *The New York Times.*

Janet Napolitano, Humberto Valdez Ruy Sanchez, Victor Mendez and Eduardo Bours Castelo (21 juin 2008) *Memorandum of understanding (mou) executed by the*

Arizona – Mexico Commission and the Comision Sonora – Arizona for the purpose of mutually recognizing the conditions and requirements to execute the “2015: Arizona and Sonora’s new border” plan regarding Arizona and Sonora’s border infrastructure timeline.

State of Arizona Executive Office Janet Napolitano Governor (23 juin 2008) Governors increase emergency help, fight border violence – International partnerships improve border security, quality of life, infrastructure.

Texas – Rick Perry

State of Texas Office of the Governor Rick Perry (7 janvier 2004) Statement of Gov. Rick Perry Regarding President Bush's Immigration Proposal.

State of Texas Office of the Governor Rick Perry (10 août 2004) Perry Advocates Enhanced Border Security Measures at Border Governors Conference.

State of Texas Office of the Governor Rick Perry (7 septembre 2004) Gov. Perry: Texas Is Taking Aggressive Steps to Protect the Homeland.

State of Texas Office of the Governor Rick Perry (20 mai 2005) Letter to Congresswoman Sheila Jackson Lee - Gov. Perry Responds to Congresswoman Jackson Lee Concerning the Minuteman Project.

State of Texas Office of the Governor Rick Perry (1er juillet 2005) Border security plan for Texas.

State of Texas Office of the Governor Rick Perry (1er juillet 2005) Gov. Perry Discusses Border Security with Mexico Attorney General.

State of Texas Office of the Governor Rick Perry (12 octobre 2005) Gov. Perry Announces Comprehensive Border Security Plan for Texas.

State of Texas Office of the Governor Rick Perry (5 décembre 2005) Gov. Perry Awards \$6 Million to Border Counties for Border Security.

State of Texas Office of the Governor Rick Perry (2 février 2006) Gov. Perry Awards \$3.8 Million More for Border Security.

State of Texas Office of the Governor Rick Perry (9 février 2006) Gov. Perry Launches State-Led Border Security Operation.

State of Texas Office of the Governor Rick Perry (1er juin 2006) *Perry Authorizes More Border Security Funding, Virtual Border Watch Program.*

State of Texas Office of the Governor Rick Perry (2 juin 2006) *Perry Signs MOU to Authorize National Guard Troops on Border.*

State of Texas Office of the Governor Rick Perry (27 juin 2006) *Perry: Border Security Operation Reduced Crime, Shut Down Smugglers.*

State of Texas Office of the Governor Rick Perry (27 juillet 2006) *Perry Provides Additional \$3.8 Million for Border Security Operation.*

State of Texas Office of the Governor Rick Perry (6 décembre 2006) *Perry Addresses Border Issues at Annual Conference.*

State of Texas Office of the Governor Rick Perry (14 décembre 2006) *A Better Way to Secure the Border.*

State of Texas Office of the Governor Rick Perry (16 janvier 2007) *2007 Inaugural Address.*

State of Texas Office of the Governor Rick Perry (22 janvier 2007) *Gov. Perry Announces Phase II of State-Led Border Security Operation.*

State of Texas Office of the Governor Rick Perry (24 janvier 2007) *Gov. Perry Emphasizes Need for Additional Border Security.*

State of Texas Office of the Governor Rick Perry (24 avril 2007) *Gov. Perry Announces Border Security Surge Operations' Continued Success.*

State of Texas Office of the Governor Rick Perry (11 septembre 2007) *Gov. Perry Appoints Eleven to the Texas Border Security Council.*

State of Texas Office of the Governor Rick Perry (26 septembre 2007) *Gov. Perry: Border Security Council to Hold Public Meetings in Border Communities.*

State of Texas Office of the Governor Rick Perry (11 janvier 2008) *Texas Securing Our Nation's Border.*

Nouveau-Mexique – Bill Richardson

State of New Mexico Office of the Governor Bill Richardson (8 août 2003) *New Mexico Governor Bill Richardson Named Chairman Of U.S.-Mexico Border Governors Conference.*

State of New Mexico Office of the Governor Bill Richardson (9 août 2004) *New Mexico Governor Bill Richardson Announces Historic Bi-national Border Security Agreement.*

State of New Mexico Office of the Governor Bill Richardson (10 août 2004) *New Mexico Governor Bill Richardson Praises Bold Accomplishments at Border Governors' Conference.*

State of New Mexico Office of the Governor Bill Richardson (8 avril 2005) *Governor Richardson signs Bill prohibiting discrimination in admission and tuition policy of New Mexico post secondary educational institutions based on student's immigration status.*

State of New Mexico Office of the Governor Bill Richardson (15 juillet 2005) *Governors Bill Richardson, Arnold Schwarzenegger spearhead statement on immigration & border security during Border Governors Conference.*

State of New Mexico Office of the Governor Bill Richardson (12 août 2005) *Governor Bill Richardson Declares State of Emergency Along New Mexico Border With Mexico.*

State of New Mexico Office of the Governor Bill Richardson (16 septembre 2005) *Homeland Security Beefs Up New Mexico – Mexico Border Following Governor Richardson's Declaration of Emergency Deming Station Assigned 85 New Border Agents.*

State of New Mexico Office of the Governor Bill Richardson (23 septembre 2005) *Governor Bill Richardson Allocates One Million Dollars Total to Four Border Counties.*

State of New Mexico Office of the Governor Bill Richardson (14 novembre 2005) *265 Permanent Additional Border Patrol Agents Will Be Assigned to New Mexico-Mexico Border in 2006.*

State of New Mexico Office of the Governor Bill Richardson (12 mai 2006) *Governor Bill Richardson Statement on Possible Use of National Guard to Secure US-Mexico Border.*

State of New Mexico Office of the Governor Bill Richardson (15 mai 2006) *Governor Bill Richardson issues statement in response To President's Immigration Address.*

State of New Mexico Office of the Governor Bill Richardson (25 mai 2006) *Governor Bill Richardson Gets Answers, Announces Support for National Guard Border Mission.*

State of New Mexico Office of the Governor Bill Richardson (11 août 2006) *Governor Bill Richardson Leads Effort to Secure Additional Border Law Enforcement Funding.*

State of New Mexico Office of the Governor Bill Richardson (23 août 2006) *Governor Richardson Leads Bipartisan Border State Push for Federal Governments to Step Up Border Security.*

State of New Mexico Office of the Governor Bill Richardson (25 août 2006) *Governor Bill Richardson, U.S. Border Governors Call on Congress to Pass Immigration Reform.*

State of New Mexico Office of the Governor Bill Richardson (25 octobre 2006) *Governor Richardson Helps Launch New Border Security Technology.*

State of New Mexico Office of the Governor Bill Richardson (7 décembre 2006) *Speech on Comprehensive immigration Reform, Georgetown University.*

State of New Mexico Office of the Governor Bill Richardson (29 mai 2007) *Governors Richardson, Napolitano Call on State Department to 'Put America's Security First'.*

State of New Mexico Office of the Governor Bill Richardson (22 février 2008) *Governor Richardson Outlaws Human Trafficking.*

State of New Mexico Office of the Governor Bill Richardson (9 avril 2008) *Governor Bill Richardson Urges President Bush to Extend National Guard Presence Along US-Mexico Border.*

Californie – Arnold Schwarzenegger

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (7 janvier 2004) *Governor Issues Statement on President's Immigration Reform Proposal.*

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (19 juillet 2005) *Text of Letter from Governor Schwarzenegger to Homeland Security Secretary Michael Chertoff.*

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (22 septembre 2005) *Text of Letter from Governor Arnold Schwarzenegger to Border Governors Conference Chairman.*

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (12 janvier 2006) *Text of Letter from Governor Schwarzenegger to Homeland Security Secretary Michael Chertoff.*

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (15 mai 2006) *Governor Schwarzenegger Issues Statement Regarding the Need for Comprehensive Immigration Reform.*

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (23 mai 2006) *Schwarzenegger Welcomes New U.S. Citizens at Naturalization Ceremony.*

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (25 mai 2006)
Governor Schwarzenegger, Mexico President Fox Discuss Pressing Cross-Border Issues at Historic Visit.

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (1er juin 2006)
Transcript of Governor Arnold Schwarzenegger's Remarks Regarding Plans to Deploy National Guard Troops to the Border Thursday.

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (3 juin 2006) *Governor Schwarzenegger Discusses Securing the Border in Weekly Radio Address.*

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (5 juin 2006) *Governor Schwarzenegger Issues General Order to Temporarily Deploy National Guard Troops to Secure Our Border.*

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (5 juin 2006) *Governor Schwarzenegger Signs Memorandum of Agreement to Temporarily Deploy National Guard Troops to Secure Our Border.*

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (14 juin 2006)
Governor Schwarzenegger Leads Bipartisan Call to Federal Government to Reimburse States for Costs of Illegal Immigration.

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (21 juin 2006) *Gov. Schwarzenegger Tours California-Mexico Border, Receives Briefing from U.S. Border Patrol Officials on National Guard Deployment.*

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (24 août 2006)
Governor Schwarzenegger Urges Congress to Increase Border Security.

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (25 août 2006)
Governor Schwarzenegger Joins U.S. Border Governors Calling for Congress to Tighten Border Security, Pass Comprehensive Immigration Reform.

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (20 septembre 2006)
Governor Schwarzenegger Sends Letter Urging Congress to Approve Legislation to Enhance Border Security.

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (19 décembre 2006)
Gov. Schwarzenegger Joins Border Governors in Call for More Federal Funding to Stop Drug Trafficking at the Border.

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (16 mai 2007) *Gov. Schwarzenegger Urges Congress to Pass Comprehensive Immigration Reform, Increase Border Security.*

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (31 mai 2007) *Gov. Schwarzenegger Joins 16 Governors in Push for More Federal Funding to Offset State Prison Costs for Undocumented Residents.*

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (4 juin 2007) *Text of Letter from Governor Schwarzenegger to U.S. Senate Majority and Minority Leaders on Comprehensive Immigration Reform.*

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (11 septembre 2007) *Governor Schwarzenegger Leads Multi-State Push for Immigration Reform to Protect Skilled Workforce.*

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (26 septembre 2007) *Governor Schwarzenegger to Participate in XXV Annual Border Governors Conference in Puerto Peñasco, Sonora, Mexico.*

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (22 avril 2008) *Governors of California, Arizona and New Mexico Urge Extension of Operation Jump Start.*

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (13 août 2008) *Governor Schwarzenegger Launches XXVI Annual Border Governors Conference.*

State of California Office of the Governor Arnold Schwarzenegger (14 août 2008) *Governor Schwarzenegger Highlights Fight Against Human Trafficking at XXVI Annual Border Governors Conference.*



DANS LA SÉRIE *MÉMOIRES*

1. Hélène Viau. *La (re)conceptualisation de la sécurité dans les théories réaliste et critique : quelques pistes de réflexion sur les concepts de sécurité humaine et de sécurité globale*, Montréal : CEPES, série Mémoire, vol. 1, août 2000.
2. Anne Duhamel. *L'évolution de la théorie du conflit de faible intensité : continuité ou rupture ? Le cas du Honduras*, Montréal : CEPES, série Mémoire, vol. 2, février 2001.
3. Olivier Leblanc. *La politique étrangère de l'Australie et le cas de l'intervention au Timor-Oriental en 1999 dans le cadre de l'INTERFET*, Montréal : CEPES, série Mémoire, vol. 3, février 2005.
4. Olivier Régol. *Go East! Une lecture critique de la littérature portant sur l'attitude du fond monétaire international en Russie (1992-1999)*, Montréal : CEPES, série Mémoire, vol. 4, mai 2005.
5. Charles Létourneau. *L'influence canadienne à travers les opérations de paix, 1956 à 2005*, Montréal : CEPES, série Mémoire, vol. 5, novembre 2006.
6. Charles Benjamin. *La théorie de la guerre juste face au terrorisme et à la guerre antiterroriste*, Montréal : CEPES, série Mémoire, vol. 6, décembre 2007.
7. Julie Auger. *La santé publique comme enjeu de sécurité nationale au Canada : Terrorisme CBRN et maladies infectieuses (1995-2006)*, Montréal : CEPES, série Mémoire, vol. 7, mars 2008.
8. Noëmi Ral. *La stratégie sécuritaire des États-Unis dans la corne de l'Afrique depuis le 11 septembre 2001*, Montréal : CEPES, série Mémoires, vol.8, janvier 2009
9. Mona Kayal. *Comprendre l'édification de la Cour pénale internationale : l'exemple canadien*, Montréal : CEPES, série Mémoires, vol. 9, novembre 2009